



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE
L'HYGIÈNE PUBLIQUE



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



PROGRAMME NATIONAL
DE LUTTE CONTRE
LE PALUDISME

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE PLAIDOYER EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME EN CÔTE D'IVOIRE (PSNPP)

2018 • 2023

MAI 2019





RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE
L'HYGIÈNE PUBLIQUE



PROGRAMME NATIONAL
DE LUTTE CONTRE
LE PALUDISME

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE PLAIDOYER EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME EN CÔTE D'IVOIRE (PSNPP) 2018 - 2023

Ce document a été rendu possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans le cadre de l'accord de coopération Breakthrough ACTION #AID-OAA-A-17-00017. Breakthrough ACTION est basé à Johns Hopkins Center for Communication Programs (CCP). Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Breakthrough ACTION et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID, du gouvernement des États-Unis ou de l'Université Johns Hopkins.

©2019 Université Johns Hopkins. Tous droits réservés.

Avant-propos

Le présent Plan Stratégique National de Plaidoyer en matière de lutte contre le Paludisme (PSNPP) est un document cadre élaboré dans un processus participatif.

Une revue documentaire a permis d'élaborer un draft zéro. Celle-ci a aussi permis de se rendre compte que, bien qu'un document national de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme ait été élaboré pour la période 2013 - 2015, il n'a pas fait l'objet d'une validation et d'une mise en œuvre. Mais quelques initiatives ont été prises aussi bien par la "Director Coordinator" du PNLP que par des acteurs de mise en œuvre, le ROLPCI en particulier.

Sur la base du draft proposé, un atelier participatif d'élaboration du PSNPP a rassemblé pendant cinq jours, toutes les parties prenantes. À l'issue de cet atelier, un groupe restreint a procédé à la consolidation des acquis de l'atelier et un atelier de validation d'une journée a permis d'intégrer toutes les suggestions des différentes parties prenantes et de valider ledit Plan.

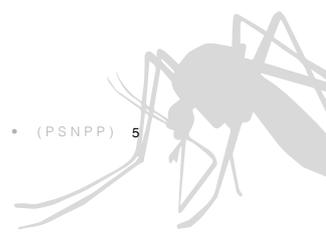
Ce Plan Stratégique National de Plaidoyer en matière de lutte contre le Paludisme est destiné à être mis en œuvre dans la période 2018 - 2023. C'est un document cadre qui donne les grandes orientations du plaidoyer dans le cadre de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire.

La mise en œuvre de ce Plan au niveau central est du ressort du Ministère en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, à travers le PNLP, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, et les ONG. Un groupe de travail technique assurera la coordination et le suivi de la mise en œuvre des différentes interventions.

Au niveau décentralisé, il va sans dire que l'implication des autorités décentralisées du Ministère en charge de la Santé au niveau régional (DRS), au niveau départemental (DDS) et au niveau local (infirmier, sage-femme, ASC) est indispensable.

Dans la phase opérationnelle, ce document cadre doit servir de base pour l'élaboration des documents opérationnels des partenaires de mise en œuvre, les ONG, les OSC et le secteur privé de la Santé (ACPCI et CECI). Leur implication dans la lutte, en leur qualité d'acteurs de terrain, favorisera l'engagement des leaders communautaires et leur participation active dans la mobilisation des communautés.

Par ailleurs, la mise en œuvre se fera selon les principales phases suivantes : (i) mise en place des groupes de Travail technique, (ii) formation des différents acteurs (iii), mise en œuvre des interventions de plaidoyer, (iv) suivi et évaluation des interventions de plaidoyer.



Remerciements

L'élaboration du présent Plan Stratégique National de Plaidoyer en matière de lutte contre le Paludisme (PSNPP) pour la période 2018-2023 est l'aboutissement de la collaboration entre le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), les partenaires techniques et financiers, et les partenaires de mise en œuvre. Le gouvernement de la Côte- d'Ivoire voudrait remercier l'ensemble des experts nationaux et internationaux issus des agences de coopération internationale en matière de santé qui ont œuvré à son élaboration.

Ces remerciements particuliers s'adressent aux différents experts émanant :

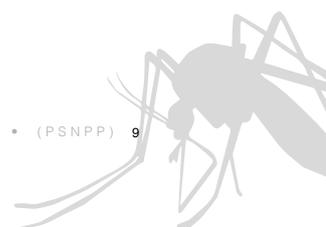
- Des directions et services du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, pour leur entière disponibilité et les efforts qu'ils n'ont sans cesse ménagés pour l'élaboration de ce document ;
- Des autres Ministères techniques pour leurs contributions très appréciées, notamment le Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement ; le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Des ONG du secteur de la santé à travers Save the Children, ASAPSU et ROPLCI ;
- Du secteur privé sanitaire à travers la CECI et l'ACPCI ;
- De l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers : USAID/PMI, Breakthrough ACTION, Fonds Mondial, OMS et UNICEF pour leur grande mobilisation, leur participation pleine et active tout au long du processus consensuel d'élaboration du PNS du plaidoyer du PNLP.

Le gouvernement Ivoirien espère que les efforts conjugués de toutes les parties prenantes impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce Plan Stratégique National de Plaidoyer en matière de lutte contre le Paludisme (PSNPP) vont « *contribuer à une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme* ».



Liste des acronymes et des abréviations

ACPCI :	Association des Cliniques Privées de Côte d'Ivoire
ASC :	Agent de Santé Communautaire
APROSAM :	Association pour la Promotion de la Santé de la Femme, de la Famille, de la Mère et de l'Enfant
BNETD :	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
CAP :	Connaissances, Attitudes et Pratiques
C4D :	Communication pour le Développement
CCSC :	Communication pour le Changement Social et de Comportement
CCM:	Country Coordinating Mechanism / Instance de Coordination Pays
CECI :	Coalition des Entreprises de Côte d'Ivoire
CHR :	Centre Hospitalier Régional
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire
CPN :	Consultation Périnatale
CTA :	Combinaison Thérapeutique à base d'Artémisinine
CS :	Centre de Santé
CSE :	(Responsable du) Chargé de la Surveillance Epidémiologique
DIIS :	Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire
DDSHS :	Direction Départementale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DRSHP :	Direction Régionale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DSC :	Direction de la Santé Communautaire
ECD :	Équipe Cadre de District
EPN :	Établissement Public National
ERS :	Équipe Régionale de Santé
ESPC :	Établissement Sanitaire de Premier Contact
HG :	Hôpital Général
IBC :	Intervention à Base Communautaire
ICCM :	Integrated Community Case Management / Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant au niveau communautaire
IDE :	Infirmier Diplômé d'État
INSP :	Institut National de Santé Publique
FMLSTP :	Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
MII :	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
MILDA :	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée Action
OBC :	Organisation à Base Communautaire
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
PAO :	Plan d'Action Opérationnel
PEC :	Prise En Charge
PECADOM :	Prise En Charge A Domicile
PID :	Pulvérisation Intra Domiciliaire
PEV :	Programme Elargi de Vaccination
PMI :	US President's Malaria Initiative
PMO :	Partenaire de Mise en Œuvre
PNDS :	Plan National de Développement Sanitaire
PNLP :	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PSI :	Population Services International
PSN :	Plan Stratégique National
PSNPP :	Plan Stratégique National de lutte contre le Paludisme
NPSP :	Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique
PTF :	Partenaires Techniques de Financiers
ROLPCI :	Réseau des Organisations de Lutte contre le Paludisme en Côte d'Ivoire
SE :	Suivi et Évaluation
SP :	Sulfadoxine - Pyriméthamine
TDR :	Test de Diagnostic Rapide
TPI :	Traitement Préventif Intermittent
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID:	United State Agency for International Development



Sommaire

REMERCIEMENTS	4
AVANT-PROPOS	4
LISTE DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS	6
RÉSUMÉ EXECUTIF	8
INTRODUCTION	26
I. Contexte :	27
1.1 Contexte général	27
1.2 Les principales stratégies de lutte contre le paludisme inscrites dans le PNDS 2016-2020	29
1.3 Les orientations de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire à partir de 2017	30
1.3.1 Les principaux piliers de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire à partir de 2017	30
1.3.2 Le nouveau paysage de financement de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire à partir de 2017	31
1.4. Les résultats des interventions de 2016-2017 (PNS-PNLP 2016-2020)	32
1.4.1 Prévention	33
1.4.2 Diagnostic et prise en charge	34
1.4.3 Surveillance et S&E	35
1.4.4 CCSC et mobilisation communautaire	35
1.5 Analyse du plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme	35
1.5.1 Les initiatives de plaidoyer prises par le PNLP	36
1.5.2 Les autres initiatives	36
II - Cadre conceptuel	36
2.1 But de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme	36
2.2 Populations concernées (Cibles du plaidoyer)	37
2.3 Processus décisionnel	38
III - Identification des principales barrières liées au plaidoyer	38
IV- La vision	40
V- Objectifs du plan stratégique de plaidoyer	40
5.1 Objectifs d'impact	40
5.2 Objectifs d'effet	40
VI- Résultats attendus (Annexe)	41
VII -Les interventions de plaidoyer	44
VIII -Les messages clés	52
IX- PLANNING	61
X- Suivi & Évaluation	67
XI-Modalité de mise en œuvre du plan quinquennal et les recommandations	74
10.1 Mécanismes institutionnels	74
10.2 Recommandations :	74
REFERENCES	77
ANNEXES	78
ANNEXE 1 Matrice Sepo	79
ANNEXE 2 Matrice de résultats	85
ANNEXE 3 Budget détaillé	98



Résumé exécutif

LE TEMPS EST VENU POUR MOBILISER LES LEADERS ET DES RESSOURCES POUR LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME !

« Investir dans l'avenir, vaincre le paludisme »

Le paludisme constitue un défi majeur en matière de santé publique. Au cours des vingt dernières années, le monde a connu de grands progrès en matière de réduction de la morbidité et de la mortalité dues au paludisme, en partie grâce à un investissement mondial visant à améliorer l'accès et la qualité des interventions qui sauvent des vies. Cependant, la situation générale du paludisme dans les pays endémiques, comme la Côte d'Ivoire se caractérise par une stagnation alarmante ! Ainsi, on considère qu'en Côte d'Ivoire :

- Le paludisme est la cause principale de l'absentéisme scolaire et au travail
- L'incidence du paludisme demeure élevée : 247 ‰ pour les enfants de moins de 5 ans, 134 ‰ pour la population générale (rapport PNLP 2017 et le rapport RASS 2017).
- Le nombre de décès liés au paludisme enregistré est de 3222 (rapport PNLP 2017).
- La prévalence parasitaire chez les enfants de moins de cinq ans est de 37 % (source : EPPA 2016) et le taux de positivité des tests : 67 % (ESS 2016)
- Le revenu moyen des ménages dépensé pour les soins liés à cette maladie est de 12 à 14 %.

« Mobiliser un leadership et des ressources pour la lutte contre le paludisme, c'est investir dans l'avenir, c'est vaincre le paludisme ».

Globalement, le fardeau du paludisme a considérablement diminué grâce aux progrès de la lutte antivectorielle, du diagnostic et du traitement dus en grande partie à l'attention accrue et à l'engagement politique local visant à augmenter les financements et à renforcer les partenariats publics-privés et la société civile. Le vent est en train de basculer vers une ère où l'élimination du paludisme est à portée de main. L'avenir s'annonce propice pour vaincre le paludisme ! Toutefois il reste encore beaucoup à faire et les efforts de plaidoyer, en particulier dans les pays qui œuvrent dans le sens de la pré-élimination comme la Côte d'Ivoire, doivent rester vigilants pour maintenir l'élan et faire progresser le programme de lutte contre le paludisme en vue de son éradication. D'où la pertinence de ce Plan stratégique national de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme (PSNPP) pour la Côte d'Ivoire. Il nous faut maintenir le cap.

Le Plan stratégique national de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme (PSNPP) 2018-2023 servira à harmoniser la programmation des actions de plaidoyer et à garantir que les interventions de plaidoyer sont alignées sur les priorités du Plan stratégique national de lutte contre le paludisme (PSNP) 2016-2020. Il va guider les professionnels du changement social et comportemental et de la communication en santé, et les autres parties prenantes concernées à concevoir, mettre en œuvre, surveiller et évaluer les interventions de plaidoyer pour s'assurer qu'elles sont compatibles avec les politiques nationales et internationales actuelles. Ce guide, développé à travers un processus stratégique qui prend en compte les principes d'une stratégie efficace, est localisé, ciblé, prouvé, collaboratif, influent, redevable et pérenne.

Ce plan de plaidoyer, qui fait partie du Plan Stratégique National de Communication pour le Changement Social et des Comportements en Matière de Lutte Contre le Paludisme, a pour but de contribuer à la vision d'une Côte d'Ivoire

Une stratégie de plaidoyer pour le paludisme efficace est...

-localisée. Ce sont les champions locaux qui déterminent et dirigent les activités

-ciblée. Les efforts visent les décideurs qui contrôlent les fonds et politiques de santé mère et enfants (CPN, SP, PEC, MILDA, TPI)

-prouvée. Le plaidoyer fondé sur des données actualisées et prouvées pousse à l'action.

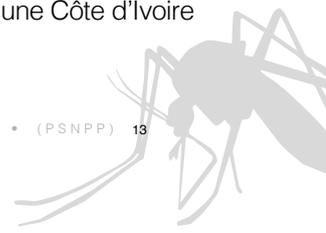
-collaborative. Un processus inclusif de construction de consensus est utilisé et met à profit les ressources de chacun.

-influente. Elle Inclut les voix de responsables locaux. Les leaders communautaires et religieux, la société civile et même la communauté aussi bien que les leaders nationaux et les partenaires techniques et financiers sont pris en compte.

-redevable. Des cadres de travail solides de suivi des performances aident à rendre compte du progrès accompli et à augmenter l'accès aux services pour le paludisme.

-pérenne. La capacité et les activités nationales de plaidoyer doivent avancer et continuer même en l'absence d'appui externe.

Source : Gillespie, D. et Fredrick, B. (2013) Portfolio de Plaidoyer Advance Family Planning. Novembre 2013.



émergente et prospère sans paludisme à travers la réalisation d'un objectif d'impact, à savoir : « *D'ici à 2023, 75 % des chefs de ménage adoptent des comportements favorables à la lutte contre le paludisme* », comme défini dans le PSN de communication.

Les objectifs du plaidoyer pour la lutte contre le paludisme consistent à : 1) amener les décideurs à davantage s'impliquer dans la mobilisation et la gestion des ressources humaines, financières et matérielles des programmes ou projets ; 2) faciliter la mise en place des champions de la lutte contre le paludisme (données, messages, conséquences de ne pas agir) ; 3) mettre en place et soutenir l'engagement politique en faveur de la lutte contre le paludisme ; 4) encourager les décideurs politiques et publics à agir selon les besoins des populations et à descendre régulièrement sur le terrain pour connaître l'évolution de la situation à tous les niveaux ; 5) améliorer la capacité des acteurs de la lutte contre le paludisme et la coordination des interventions ; 6) maintenir, avec l'appui des médias, une pression sociale suffisante de manière à obtenir un engagement des pouvoirs publics ; 7) s'adapter aux nouveaux défis du paludisme.

Les objectifs d'effet du PSNP

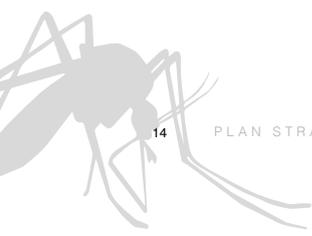
Ce plan a pour but de contribuer à la vision d'une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme à travers la réalisation d'un objectif d'impact, à savoir : « *D'ici à 2023, 75 % des chefs de ménage adoptent des comportements favorables à la lutte contre le paludisme* ». Cet objectif d'impact sera atteint seulement avec un appui défini et soutenu par des objectifs d'effets :

- d'ici à 2021, le gouvernement et les institutions de l'État consacrent 10% du budget alloué à la lutte contre le paludisme, au volet communautaire et à la communication ;
- d'ici à 2021, des PTF (PMI, FM, UNICEF, OMS et autres) consacrent 60 % des financements mobilisés pour la santé de la mère et de l'enfant aux interventions de la lutte contre le paludisme ;
- d'ici à 2022, 60 % des entreprises du secteur privé s'impliquent dans la lutte contre le paludisme dans la protection et la prise en charge de leurs employés et leurs familles ;
- d'ici à 2022, 50 % des autorités administratives déconcentrées et décentralisées mènent des activités de sensibilisation de lutte contre le paludisme dans leurs localités ;
- d'ici à 2022, 60 % des leaders communautaires et religieux mènent des activités de sensibilisation de lutte contre le paludisme dans leurs communautés ;
- d'ici à 2022, 50 % des professionnels des médias diffusent des messages de sensibilisation sur le paludisme à l'endroit des populations.

QUI SONT LES CIBLES POUR LE PLAIDOYER DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME ?

Selon les objectifs décrits ci-haut, les principales cibles seront : le Gouvernement ivoirien, les bailleurs de fonds, et les leaders politico-administratifs, religieux et communautaires. Le Ministre en charge de la santé est le décideur clé qui peut favoriser l'augmentation du budget alloué aux activités de lutte contre le paludisme. Les principaux bailleurs de fonds qui s'engagent avec le gouvernement dans la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire sont le Fond mondial (FM) (depuis 2006) et le Gouvernement américain à travers l'USAID/President's Malaria Initiative (PMI) (depuis septembre 2017). L'UNICEF aide le PNLN dans la mise en œuvre du diagnostic et le traitement efficace du paludisme dans le contexte de la gestion de la fièvre chez les enfants et la PECADOM dans 11 districts sanitaires. Les sociétés privées ont aussi leur rôle à jouer dans la protection de leurs employés, et les dons pour les actions d'urgences, tels que les campagnes de don de sang. Les municipalités, les églises et mosquées, et les chefs coutumiers sont concernés par le plaidoyer dans le cadre de la lutte contre le paludisme. Finalement les médias ont un rôle primordial de diffusion des informations exactes pour lutter contre les rumeurs qui circulent au sein de la population générale. L'action conjuguée de toutes ces références, doivent nous permettre de matérialiser l'investissement dans l'avenir pour permettre de vaincre le paludisme en Côte d'Ivoire.

En résumé, ce Plan stratégique national de plaidoyer de la lutte contre le paludisme a pour cible :





Analyse situationnelle

En Côte d'Ivoire, en dépit d'une tendance à la baisse (50,17 % en 2010 à 33 % en 2014), l'incidence du paludisme demeure élevée : 247 % pour les enfants de moins de 5 ans, 134 % pour la population générale (rapport PNLP 2017 et le rapport RASS 2017). De plus, le nombre de décès lié au paludisme enregistré est de 3222 (Rapport PNLP 2017). Pour faire face à ce fléau, le gouvernement ivoirien a inscrit la lutte contre le paludisme au rang des priorités du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020. Aussi, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme, a-t-il révisé la politique, les directives et élaboré le Plan stratégique national de lutte contre le paludisme 2016-2020 en vue de son contrôle.

Vision du Plan stratégique national de lutte contre le paludisme 2016-2020 (PSN de la lutte contre le paludisme)

Selon le PSN de la lutte contre le paludisme, la vision est ainsi libellée : « Conformément à la politique nationale de lutte contre le paludisme, le PSN contribue à la vision d'une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme ».

Les axes d'interventions de ce PSN de la lutte contre le paludisme sont :

- Accès universel aux MILDA ;
- Prévention par la pulvérisation intradomiciliaire (PID), prévention par la Lutte antilarvaire (LAL) ;
- Prévention du paludisme chez la femme enceinte, diagnostic et prise en charge des cas ;
- Gestion des urgences et des catastrophes ;
- IEC/CCC et la mobilisation communautaire ; et
- Le suivi-évaluation et recherche opérationnelle.

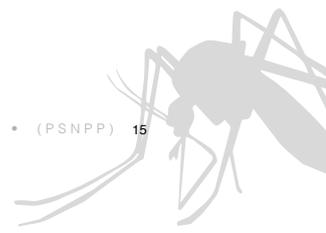
Principales stratégies de lutte contre le paludisme inscrites dans le PNDS 2016-2020

Le PNDS 2016-2020 se fonde sur les orientations stratégiques de la Santé retenues dans le PND 2016-2020 et vise à améliorer l'état de santé et le bien-être des populations. Du PNDS, le PNLP a redéfini de nouveaux défis pour la période 2016-2020, qui sont essentiellement :

- Prévention du paludisme par l'utilisation des MILDA ;
- Prévention du paludisme par la PID et la LAL ;
- Traitement préventif intermittent à la SP chez les femmes enceintes ;
- Diagnostic et prise en charge des cas ;
- Gestion des urgences et des catastrophes ;
- Suivi des interventions, y compris la pharmacovigilance ;
- Communication et mobilisation sociale.

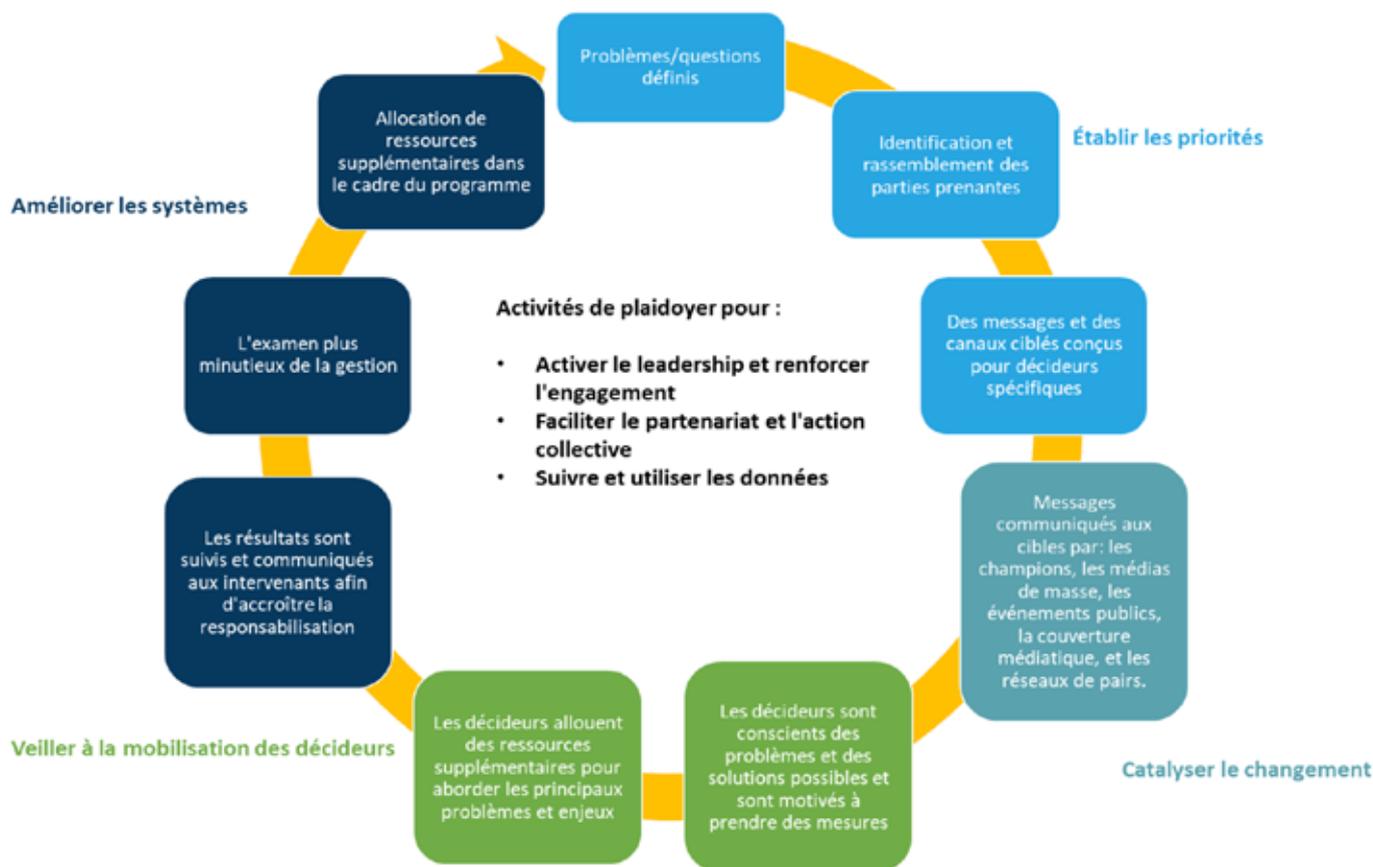
Le modèle du plaidoyer pour la lutte contre le paludisme

Ce PSN du plaidoyer pour la lutte contre le paludisme (PSNPP) est organisé en quatre phases qui suivent le processus décisionnel présenté dans le cycle de plaidoyer ci-dessous : 1) établir les priorités, 2) concentrer les efforts pour



catalyser le changement, 3) veiller à la mobilisation des décideurs pour réaliser le changement et 4) améliorer les systèmes. catalyser le changement, 3) veiller à la mobilisation des décideurs pour réaliser le changement et 4) améliorer les systèmes.

Graphique 1 Processus de plaidoyer pour le paludisme¹



¹Adapté de : Advocacy for Resource Mobilization (ARM) for Malaria Guide 2015. Center for Communication Programs, JHSPH 2008

PHASE 1 : Établir les priorités

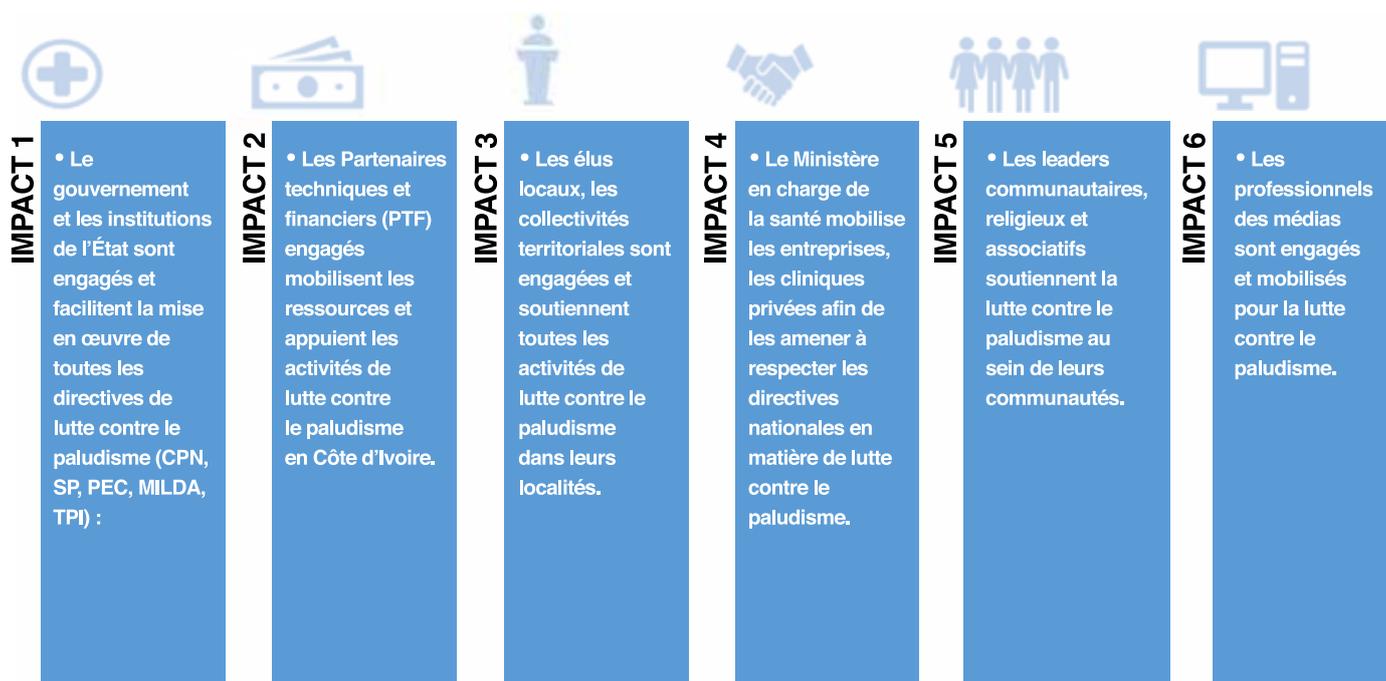
L'analyse structurelle et comportementale s'est faite par le PNL et ses partenaires techniques et financiers à partir de la matrice SEPO pour les quatre thématiques : MILDA, TPI, PID/LAL et diagnostic et prise en charge des cas.

L'analyse a porté sur les volets principaux de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire. Notamment la MILDA, le TPI, la lutte antilarvaire et la prise en charge. Elle a permis d'aboutir à l'identification des principaux goulots d'étranglement à différents niveaux d'intervention. Cette analyse a, par ailleurs, permis d'identifier plusieurs points clés, y compris les défis transversaux suivants :

- Insuffisance d'implication des hautes autorités aux niveaux national, régional, communautaire/local, ainsi que du secteur privé et des journalistes dans les campagnes de sensibilisation ;
- Manque d'ancrage institutionnel favorisant la mise en place d'une plateforme interministérielle dans la lutte contre le paludisme ;
- Insuffisance des ressources (financières, humaines, matérielles) disponibles pour mettre en oeuvre le PSN ;
- Insuffisance de financements pour le suivi et évaluation des interventions pour connaître leur efficacité ;
- Insuffisance d'intégration des activités de lutte contre le paludisme dans des interventions des programmes de santé ;
- Insuffisance d'initiatives de la part des ONG locales pour l'appropriation de la lutte contre le paludisme par les communautés ;
- Insuffisance de supervisions des activités de lutte contre le paludisme par des acteurs communautaires ;
- Faible mobilisation des cliniques privées dans la stratégie de lutte contre le paludisme.

A partir de cette analyse, les résultats prioritaires attendus ont été établis pour toutes les cibles et résumés dans 6 impacts.

Résultats clés attendus



² La méthode SEPO est un instrument approprié et valable d'accompagnement et de pilotage de processus de développement de technologies, en offrant la possibilité d'intégrer verticalement les concernés. C'est un outil pour l'autoévaluation. Selon l'évaluation individuelle, on écrira les expériences dans l'une des quatre parties de la fenêtre :

- Succès : les réussites (qualitatives et quantitatives), les objectifs réalisés, les points forts, le plaisir, l'amusement ;
- Échecs : échecs, faiblesses, difficultés, goulots d'étranglement, anxiété, dépression ;
- Potentialités : potentialités, idées, souhaits, tendances, capacités inexploitées ;
- Obstacles : obstacles, résistance, conditions de cadre défavorables.

PHASE 2 : Formuler les requêtes / messages convaincants de plaidoyer

Dans le processus du plaidoyer, les structures initiatrices des interventions de plaidoyer adressent des messages aux différentes cibles sélectionnées afin d'obtenir leur engagement. Une approche de cinq étapes a été menée pour identifier les messages pour chaque cible par résultat attendu du plaidoyer (Tableau 1). A titre illustratif, des messages ont été adressés aux structures qui décident en vue de les identifier en Phase 1, mais, à priori, les messages/arguments doivent être personnalisés selon le profil des décideurs et non seulement leur titre et pré-testés parmi les collègues, les amis ou partenaires qui travaillent dans le même secteur.

Adapte de: Gillespie, D. et Fredrick, B. (2013) AFP SMART : Guide pour l'obtention de Gain Rapide. Novembre 2013.

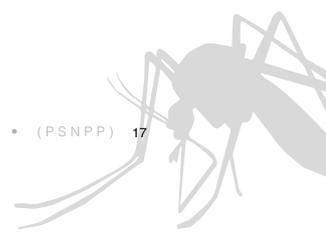
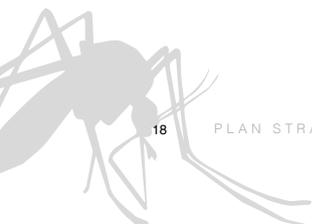
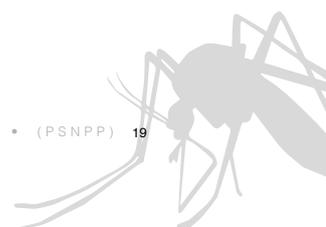


Tableau 1 : Messages clés adressés aux cibles du plaidoyer

Cibles	Messages clés adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer
Les partenaires au développement et les bailleurs de fonds (PMI, FM, UNICEF autres partenaires de mise en œuvre/technique)	La lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire connaît un tournant décisif. Le renforcement de votre appui technique et financier permettra de contrôler et d'éliminer cette pandémie et couronner vos efforts.	Augmentation du budget alloué à la lutte contre le paludisme de 15% chaque année.
Président de la République	Pour une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme, il convient d'intensifier la lutte contre le paludisme. Votre intervention permettra d'atteindre cet objectif.	- Accroissement du financement de la lutte contre le paludisme de 10 % du budget du ministère de la Santé - Création d'un comité interministériel de la lutte contre le paludisme Pour une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme, je m'engage à allouer 10 % du budget de la Santé à la lutte contre le paludisme. J'engage tous les ministères clés à consacrer 15 % de leur budget pour l'élimination du paludisme en Côte d'Ivoire.
Premier ministre	En tant que chef du gouvernement, votre engagement, pour la mise en place d'un comité multisectoriel pour impulser une synergie d'actions pour le contrôle du paludisme à travers les ministères, est nécessaire.	Pour l'élimination du paludisme en Côte d'Ivoire, je m'engage à octroyer une ligne budgétaire à tous les ministères clés concernés par la lutte et à mettre en place un comité interministériel de lutte contre le paludisme.
Ministère de la Santé	Pour un contrôle du paludisme dans nos régions sanitaires, nous souhaitons l'application des directives nationales et la politique de gratuité en faveur de la lutte contre le paludisme.	Intensifier et vulgariser les directives nationales de lutte contre le paludisme. Financer les MIILDAs et les intrants nécessaires pour une couverture universelle.
Ministères Clés	Ministère de l'éducation -Votre département regorge d'une frange très importante de la population vulnérable au paludisme, c'est-à-dire les enfants. Leur enseigner, à la base, des mesures de prévention contre le paludisme peut les amener à s'impliquer dans la prise en charge de leur bien-être. -Susciter l'engagement des COGES dans la lutte contre le paludisme permettra de mener des actions à l'endroit des parents d'élèves pour un bien-être et une réussite scolaire des enfants de Côte d'Ivoire. Ministère de l'administration territoriale -La lutte contre le paludisme commence par l'assainissement de son cadre de vie. Votre engagement permettra de relever ce défi pour une Côte d'Ivoire assainie sans paludisme. Ministère des finances -La mise sous contrôle du paludisme nécessite des moyens plus conséquents. Votre implication pour la mise en place d'une ligne budgétaire spécifique permettra d'atteindre cet objectif.	Implication dans la lutte contre le paludisme pour en faire une priorité de développement du pays.



Corps préfectoral	Un peu plus d'implication, en faisant figurer la lutte contre le paludisme au nombre des questions essentielles lors des réunions de travail dans les régions, est nécessaire.	Arrêtés préfectoraux en faveur de la lutte contre le paludisme, afin d'assurer l'accès aux MIILDAs et les services de prise en charge.
Élus locaux (Maire, Conseil régional)	Le paludisme sévit dans nos régions et districts. Inscrire la lutte contre le paludisme, dans vos plans de développement local, permettra une implication effective de vos administrés afin d'amorcer la mise sous contrôle du paludisme en Côte d'Ivoire pour le bien-être des populations.	
Le patronat des entreprises du secteur privé : CGCI, Chambre de commerce et d'industrie, les fédérations des PME et PMI	Le partenariat public-privé constitue une réelle opportunité pour faire avancer la lutte contre le paludisme. Votre engagement social à l'endroit des entreprises permettra d'accroître leur productivité. Le partenariat public-privé constitue une réelle opportunité pour faire avancer la lutte contre le paludisme. Votre responsabilité sociétale à l'endroit des populations contribuera à réduire l'impact de la maladie.	-Nous nous engageons à faire la promotion de la lutte contre le paludisme dans nos entreprises. De manière spécifique, nous nous engageons à protéger nos employés et leurs familles et assurer leur prise en charge avec les traitements appropriés. -Nous nous engageons à mobiliser les ressources pour la pérennisation de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire.
Leaders religieux /Chefs de communauté/ Leaders des organisations féminines/ Leaders de jeunesse/ Autres leaders Communautaires (Tradipraticiens)	Le paludisme sévit au sein des populations. Votre position de leader peut contribuer à réduire l'impact de cette maladie à travers la sensibilisation plus accrue de vos populations dans vos localités par l'adoption de méthodes de prévention et prise en charge du paludisme.	Nous nous engageons à mobiliser nos communautés afin de se protéger et de se prendre en charge correctement. Les leaders communautaires s'engagent à collaborer avec les districts sanitaires et les formations sanitaires afin d'offrir un service complet de prise en charge du paludisme.
Réseaux et Unions des médias (classiques et numériques) et journalistes (UNJCI, URPCI, RAMEDE...)/ Réseaux des professionnels de la communication	Les médias ont un pouvoir d'influence sur les populations. Votre engagement dans la lutte contre le paludisme permettra une meilleure information et sensibilisation des populations.	Nous nous engageons à informer et sensibiliser la population sur le paludisme afin de contribuer à l'élimination de cette maladie.



PHASE 3 : Mobiliser des décideurs pour réaliser le changement

Les interventions de plaidoyer

La lutte contre le paludisme évolue sans cesse et nous devons être sûrs et certains d'avoir les informations, les dernières, dans nos messages. Tout le processus de plaidoyer doit commencer avec le renouvellement des données pour être sûr que les messages sont actualisés. A partir des cibles clés et des messages développés, sept (7) axes principaux d'interventions ont été définis pour la mise en œuvre du Plan stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme pour atteindre les résultats :



Axe 1 : Organiser les rencontres de plaidoyer



Axe 2 : Développer les partenariats



Axe 3 : Elaborer et diffuser les messages, les outils et les documents de plaidoyer



Axe 4 : Renforcer les capacités des acteurs du plaidoyer



Axe 5 : Etablir les plateformes médiatiques



Axe 6 : Engager les leaders communautaires



Axe 7 : Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des activités de plaidoyer et des interventions

Les sept (7) axes principaux ont été définis pour guider les interventions avec quelques activités illustratives par cibles avec des exemples de supports clés de plaidoyer.

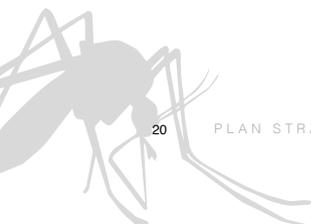
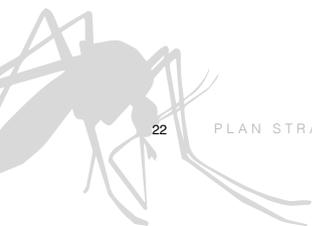


Tableau 2 : Les interventions de plaidoyer

Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer (Résumé)
Le niveau central : le gouvernement et les institutions de l'Etat	Ratifier les traités, conventions et déclarations internationaux, régionaux et sous-régionaux	Ministère en charge de la Santé et les PTF	- Document de plaidoyer - La revue documentaire des documents de traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux et sous-régionaux ratifiés et non ratifiés par l'Etat
	Créer le Comité interministériel de lutte contre le paludisme		- La revue documentaire des pays qui ont du succès dans la création d'un comité interministériel de lutte contre le paludisme / élimination ou phase d'élimination du paludisme
	Élaborer et signer les lois, décrets, arrêtés par le gouvernement et les institutions de l'État		- La revue documentaire sur les lois, décrets, arrêtés par les gouvernements de certains pays qui ont permis l'élimination du paludisme
	Organiser les réunions de coordination du Comité interministériel		Supports matériels et logistiques
	Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme		Document de plaidoyer, films institutionnels sur le paludisme, PSN....
	Mettre en place un fonds national de lutte contre le paludisme		-Document de plaidoyer, films institutionnels sur le paludisme, PSN.... -Revue documentaire des pays ayant institué un fonds national de lutte contre le paludisme accompagné de résultats
Partenaires techniques et financiers	Élaborer et valider le document de plaidoyer	Ministère en charge de la Santé/PNLP	- Les termes de références des activités - Le PSN
	Organiser les rencontres de négociations		- Moyens matériels et logistiques - Documents de plaidoyer - PSN
	Signer les conventions		- Projet de conventions - Revue documentaire des conventions signées par d'autres Etats dans le cadre de la lutte contre le paludisme
	Mettre en place le comité de suivi des engagements des partenaires		- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires - Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements
	Faire la revue des PTF traditionnels et additionnels de l'État		- Liste exhaustive des PTF traditionnels et PTF potentiels (dans d'autres pays)
	Apporter un appui technique au PNLP		- Moyens matériels et logistiques - TDR - La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...
	Renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre		- Moyens matériels et logistiques - TDR - La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...
Les élus locaux	Appuyer les interventions de lutte contre le paludisme par les collectivités territoriales	Ministère en charge de la santé/PNLP	- PSN - Document de plaidoyer - Revue documentaire des success stories des élus locaux dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays



	Participer aux réunions de coordination locale		- Bilan des interventions - Supports matériels et logistiques
	Produire un document de plaidoyer		- Revue documentaire des documents de plaidoyer existant dans d'autres pays
	Organiser les rencontres de plaidoyer		- PSN - Document de plaidoyer - Bilan dans leurs localités - Rapport annuel sur le paludisme - Objectifs de l'OMS - Rapport mondial sur la lutte contre le paludisme
	Mettre en place un comité de suivi des engagements		- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires - Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements
	Amener les collectivités territoriales à organiser des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités		- Les films ou les documents de la mise en œuvre des interventions dans d'autres pays - Rapport PNLP - Rapport mondial - Rapport dans leurs localités
	Mobiliser les communautés à mener des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités		- Les sketches - Rapport PNLP - Rapport mondial - Rapport dans leurs localités
	Sensibiliser la communauté sur l'intérêt de lutter contre le paludisme.		- Les sketches - Rapport PNLP - Rapport mondial - Rapport dans leurs localités
Les PMO	Intégrer les activités de lutte contre le paludisme dans leurs priorités	Les réseaux et faïtières	- Document de plaidoyer - PSN - Rapport PNLP - Rapport mondial
	Organiser des réunions de plaidoyer		- Document de plaidoyer - PSN - Rapport PNLP - Rapport mondial
	Signer la convention de partenariat		- Projet de conventions - Revue documentaire des conventions signées par d'autres Etats dans le cadre de la lutte contre le paludisme
	Mettre en place un comité de suivi des engagements		- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires - Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements
Le secteur privé	Élaborer et valider un document de plaidoyer mettant en évidence les changements de politique pour faciliter la mise en œuvre de toutes les interventions de lutte contre le paludisme	Ministère en charge de la Santé / PNLP	- Documents de politique publique favorable à la lutte contre le paludisme - PSN - Feuille de route de la lutte contre le paludisme issue de l'engagement de Paris (Santé En Entreprise)



	Signer une convention de partenariat		- Projets de convention - Revue documentaire des partenariats public-privé à succès dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays
	Mettre en place un cadre de coordination et de suivi des engagements		- Cadre de collaboration - Note d'information portant création et fonctionnement d'un comité de coordination et de suivi des engagements
	Organiser des rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé de la Santé		- Document de plaidoyer - PSN - Rapport PNL - Rapport mondial - Revue documentaire de l'engagement du secteur privé dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays
Les leaders communautaires	Sensibiliser les leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme	Réseaux et faïtières, ONG, les autorités administratives	- Document de plaidoyer - Films institutionnels - Sketches - Rapport annuel national - Rapport annuel local
	Amener les communautés à s'engager pour les interventions de lutte contre le paludisme		- Rapport annuel national - Films institutionnels - Sketches - Rapport annuel local
Les professionnels des médias	Signer la convention de partenariat	Ministère en charge de la Santé, PLNP, PTF	- Projets de convention - Revue documentaire des partenariats à succès dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays
	Les plans média de diffusion des messages de sensibilisation sur le paludisme sont planifiés et diffusés.		- Les spots - Les films - Les articles
	Planifier des sessions de formation des professionnels de média		- Moyens matériels et logistiques - TDR - La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...



PHASE 4 : Améliorer les systèmes de Suivi & Évaluation

Le suivi et évaluation du Plan stratégique national de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme 2018-2023 consiste à observer, à vérifier le déroulement des activités prévues selon la périodicité initialement établie par le planning de mise en œuvre et à documenter les « réussites rapides ». Le suivi se fera selon les cibles identifiées à partir des résultats attendus selon les indicateurs définis.

La mise en œuvre du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire se fera par le ministère en charge de la Santé à travers le PNLP. À cet effet, il est prévu de mettre en place : (i) le Comité interministériel de lutte contre le paludisme ; (ii) un Comité de suivi des engagements est mis en place.

La coordination, la supervision des acteurs et le suivi des activités de plaidoyer sont assurés : (i) au niveau central par le PNLP à travers une mission de supervision semestrielle ; (ii) au niveau régional par les Directions régionales de la Santé qui conduisent une supervision trimestrielle ; (iii) les Directions de Districts sanitaires sont impliquées dans les supervisons.

L'évaluation du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme se fera en trois étapes :

Étape 1 : Après deux années de mise en œuvre (fin 2020), une évaluation à mi-parcours est prévue pour apprécier les tendances d'adhésion et l'engagement des différentes parties prenantes ciblées par ce plan. Un consultant sera recruté pour conduire le bilan à mi-parcours. Le rapport d'évaluation du consultant servira de source de vérification. Cette évaluation à mi-parcours devra permettre de corriger les éventuelles insuffisances qui seront constatées dans la mise en œuvre du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme

Étape 2 : En fin de processus, c'est-à-dire en décembre 2023, l'évaluation finale permettra d'établir le bilan final. Cette évaluation sera réalisée par un consultant et le rapport final d'évaluation servira de source de vérification.

Étape 3 : Deux années après la fin de la mise en œuvre (2025), il est prévu une évaluation d'impact destinée à vérifier la réalisation des différents résultats d'impact du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme 2018-2023. À cette fin, un consultant produira un rapport d'impact.

Conclusions et Recommandations

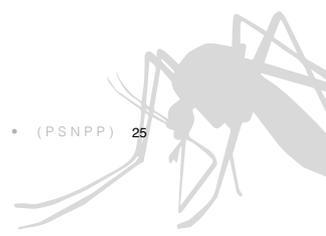
L'élaboration de ce plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme a permis de se rendre compte que très peu de données existent en matière de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire. Étant entendu que le « Plan national de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme 2023-2025 » n'a pas fait l'objet d'une mise en œuvre, encore moins d'une évaluation, il n'a donc pas permis de disposer de données de base. L'implication du PNLP, des partenaires techniques et financiers, des PMO a permis de rassembler des données qualitatives et quantitatives qui ont concouru à réaliser l'analyse situationnelle dans le cadre de l'élaboration du présent plan stratégique. À ce sujet, il paraît impératif de commanditer une recherche formative en vue de disposer d'une base de données spécifiques au domaine du plaidoyer dans la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de ce plan de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme, il est essentiel que :

- le cadre de coordination de la mise en œuvre, réunissant les acteurs gouvernementaux, les PTF, les PMO (ONG, OSC) soit opérationnel en vue de créer une dynamique d'intérêts et de collaboration en faveur de la lutte contre le paludisme ;
- le Comité interministériel de lutte contre le paludisme et le Comité de suivi des engagements prévus soient fonctionnels;
- les ressources financières soient mises à la disposition du PNLP selon un chronogramme de décaissement précis et selon les résultats obtenus ;
- à chaque rencontre de plaidoyer, soient fournis aux différentes cibles des documents faciles à rappeler et comportant les informations capables de faciliter la prise de décision allant dans le sens de l'accompagnement des activités de plaidoyer.

Budget Résumé

INTERVENTIONS	BUDGET PAR AN (FCFA)						Total Euro	%	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total FCFA (6 ans)		
PLANIFICATION ET ADMINISTRATION	3 791 700	13 545 184	31 407 505	36 703 689	31 407 505	4 186 000	121 041 583	184 527	49,36
COMMUNICATION (CCC)	0	47 371 420	19 205 000	19 205 000	19 205 000	19 205 000	124 191 420	189 329	50,64
TOTAL PLAN DE PLAIDOYER 2018-2023	3 791 700	60 916 604	50 612 505	55 908 689	50 612 505	23 391 000	245 233 003	373 855	100



Introduction

Bien qu'il soit à la fois évitable et traitable, le paludisme constitue un défi majeur en matière de santé publique. Au cours des vingt dernières années, le monde a connu de grands progrès en matière de morbidité et de mortalité dues au paludisme, en partie, grâce à un investissement mondial visant à améliorer l'accès et la qualité des interventions qui sauvent des vies. Cependant, la situation générale du paludisme dans le monde se caractérise par une stagnation.

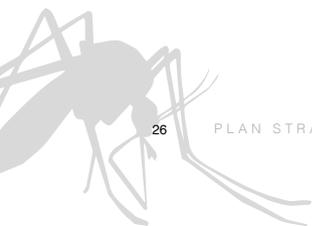
Selon l'OMS, en 2016, près de la moitié de la population mondiale était exposée au risque de contracter le paludisme avec 216 millions de cas de paludisme enregistrés dans 91 pays, soit 5 millions de cas de plus qu'en 2015. Le paludisme a été la cause de 445 000 décès en 2016 et 91 pays étaient confrontés à une transmission continue du paludisme. Selon le 11^{ème} rapport mondial sur le paludisme, l'OMS confirme que les deux objectifs essentiels de la stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 (réduire la morbidité et la mortalité liées au paludisme d'au moins 40 % d'ici à 2020) ne seront pas atteints (OMS, 2018). Le financement destiné à combattre et à éliminer le paludisme était estimé à 2,7 milliards de dollars (US \$) au total. Les contributions des gouvernements des pays endémiques atteignaient 800 millions de dollars (US \$), soit 31% du financement (Rapport OMS, 2018).

En Côte d'Ivoire, en dépit d'une tendance à la baisse (50,17% en 2010 à 33% en 2014), l'incidence du paludisme demeure élevée : 247‰ pour les enfants de moins de 5 ans, 134‰ pour la population générale (rapport PNLP 2017 et le rapport RASS 2017). De plus, le nombre de décès liés au paludisme enregistré est de 3222 (rapport PNLP 2017). La prévalence parasitaire chez les enfants de moins de cinq ans est de 37% (source : EPPA 2016) et le taux de positivité des tests : 67% (ESS 2016). Le revenu moyen des ménages dépensé pour les soins liés à cette maladie est de 12 à 14%.

Pour y faire face, le ministère en charge de la Santé, à travers le PNLP et ses partenaires, a élaboré plusieurs stratégies telles que : la prise en charge rapide et correcte des cas confirmés, la prévention du paludisme chez la femme enceinte, la lutte antivectorielle, la recherche opérationnelle, la communication et la mobilisation sociale. Dans cette mouvance, un plan stratégique national de communication pour le changement social et des comportements en matière de lutte contre le paludisme (2016-2020) a été élaboré. La vision de ce plan est ainsi libellée : « *Conformément à la politique nationale de lutte contre le paludisme, le PSN contribue à la vision d'une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme* ». Les interventions tournent autour des axes de plaidoyer, de mobilisation sociale et de partenariats, de mobilisation et de participation communautaire, de Communication pour le changement social et de comportements (CCSC) et de renforcement des capacités.

À la suite du plan stratégique de communication, il est question d'élaborer un plan stratégique de plaidoyer pour la période 2018-2023. Le PSN sur le paludisme est conçu comme un outil permettant de guider la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités de plaidoyer de lutte contre le paludisme. Un document de niveau national est développé pour aider à standardiser les interventions de plaidoyer pour le programme de lutte contre le paludisme dans le pays. Le présent plan stratégique national de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire prend en compte les principaux volets de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire. Notamment la MILDA, le TPI, la lutte anti larvaire et la prise en charge. Cette PSNPP actualisée va :

- guider les professionnels de la communication en santé et les autres parties concernées pour concevoir, mettre en œuvre et surveiller, mais aussi évaluer le plaidoyer sur le paludisme à travers des interventions compatibles avec les politiques nationales et internationales actuelles, et les normes.
- fournir des éléments clés actualisés du processus de plaidoyer, y compris :
 - le contexte général ;
 - l'analyse comportementale qui a permis d'identifier les principaux goulots d'étranglement ;
 - la vision ;
 - les objectifs d'impact et les résultats attendus ;
 - les activités illustratives.

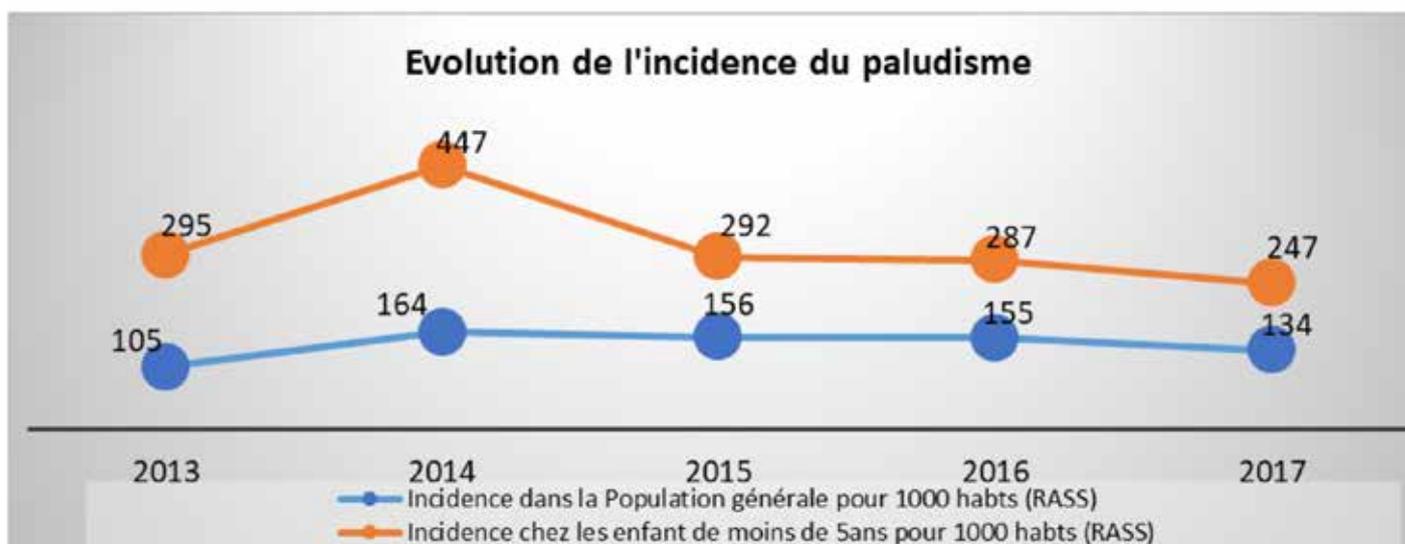


I. Contexte :

1.1 Contexte général

La population totale de la Côte d'Ivoire est estimée à 25 122 708 habitants en 2018 (RGPH). L'espérance de vie était estimée à 53 ans en 2012, tandis que des pays comme le Ghana, le Maroc, la Malaisie et la Corée étaient à des niveaux compris entre 60 et 80 ans (PND 2016-2020). La situation sanitaire reste dominée par une incidence élevée des maladies transmissibles infectieuses et parasitaires, dont le paludisme. Le paludisme, de par sa fréquence élevée, sa gravité et ses conséquences socioéconomiques importantes, demeure une endémie sévère. Il demeure donc un problème majeur de santé publique et le principal motif de consultation (33%). Globalement, on observe une faible régression de l'incidence du paludisme :

Graphique 2 : Faible régression de l'incidence du paludisme. Source : RASS 2017



La situation du paludisme se caractérise par une transmission permanente, avec un pic en saison des pluies dû à deux parasites : *P. falciparum* : 95% ; *P. malariae* et *P. Ovale* : < 5%. L'étude des résistances des parasites laisse entrevoir une absence de résistance du *P. falciparum* aux deux CTA (AL & AA) prouvée. La résistance des vecteurs est variable et de plus en plus élevée aux insecticides classiques utilisés pour la Pulvérisation intra domiciliaire (PID). La stratification de la transmission du paludisme laisse entrevoir une endémicité non homogène sur le territoire national. Celle-ci est ainsi illustrée :



Malgré ces acquis, les performances du système de santé demeurent encore faibles. En effet, l'offre de services de santé est caractérisée par des infrastructures sanitaires en nombre insuffisant et inégalement réparties sur le territoire national. Elles sont souvent vétustes et ont pour la plupart des plateaux techniques inadaptés à leur niveau dans la pyramide sanitaire. Les services de spécialité sont insuffisants et la qualité de l'offre de services est faible.

1.2- Les principales stratégies de lutte contre le paludisme inscrites dans le PNDS 2016-2020

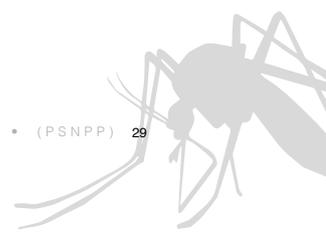
Le PNDS 2016-2020 définit 6 axes autour de la mise en œuvre des interventions éprouvées pour faire avancer la lutte contre le paludisme : la lutte anti vectorielle, la lutte anti larvaire (Assainissement du cadre de vie, biolarvicides ou produits chimiques), la lutte contre le vecteur adulte (MILDA, PID), Traitement préventif intermittent (TPI) chez les femmes enceintes, la prise en charge et le suivi-évaluation, et la recherche opérationnelle :

AXE 1	La gouvernance et le leadership du secteur de la santé sont renforcés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire;
AXE 2	Le financement interne et externe du système de santé est amélioré;
AXE 3	L'offre de service de qualité est disponible et l'utilisation est augmentée;
AXE 4	La morbidité et la mortalité liées aux principales maladies sont réduites d'ici 2020 de 50% ;
AXE 5	La santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes est améliorée d'ici 2020 et réduite de 50% ;
AXE 6	La prévention et la promotion de la santé sont renforcées. Dans cette mouvance, le PNLP a redéfini de nouveaux défis pour la période 2016-2020.

La lutte contre le paludisme a été renforcée au cours de ces dix dernières années ayant précédé l'élaboration du PNDS 2016-2020 par :

- la distribution gratuite d'environ 30 000 000 de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) en routine durant les campagnes de masse en 2010 et 2014. Cette intervention a permis d'augmenter la couverture des ménages en MILDA passant de 66% en 2012 (EDSIII) à 95% en 2015. Cependant, le taux d'utilisation des MILDA reste encore faible. Il était de 37% dans la population générale et de 68% chez les personnes qui disposent des MILDA (EDSIII) ;
- l'amélioration de la prise en charge des cas de paludisme à travers le renforcement des capacités des prestataires, la disponibilité des TDR pour la confirmation de tous les cas suspects de paludisme et le traitement de tous les cas confirmés positifs. Le taux de confirmation est passé de 5% en 2010 à 83% en 2015 ;
- la mise en œuvre progressive de la prise en charge communautaire des cas de paludisme dans les districts sanitaires au bénéfice des enfants de moins de 5 ans vivant dans les communautés d'accès difficiles aux structures de santé;
- la mise en œuvre de la gratuité ciblée prise depuis 2012 des traitements pour tout cas de paludisme diagnostiqué (TDR positifs) dans les centres de santé publics.

Le PNDS constitue le socle à partir duquel sont élaborés les plans stratégiques des différents programmes de santé.



1.3- Les orientations de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire à partir de 2017

1.3.1 Les principaux piliers de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire à partir de 2017

La stratégie nationale de lutte contre le paludisme se base sur trois piliers essentiels que sont : l'accès universel à la prévention, l'accès universel au diagnostic et au traitement du paludisme, et la surveillance du paludisme et le suivi et évaluation des interventions.

1.3.2- Le paysage de financement de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire à partir de 2017

Le financement de la lutte contre le paludisme est le fruit de l'implication des partenaires techniques et financiers. Il s'agit de SCI/Fm, PMI et l'UNICEF. À partir de septembre 2017, le gouvernement de Côte d'Ivoire, est devenu récipiendaire d'un financement du gouvernement américain à travers l'USAID, le «President's Malaria Initiative», pour soutenir quatre mesures de prévention et de traitement du paludisme éprouvées et très efficaces : la MILDA, les PID et un diagnostic précis, et un traitement rapide avec ACT et TPI dans 45 districts. Le Fond mondial (FM) est le principal bailleur de fonds en matière de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire depuis 2006. La subvention FM actuelle couvre la période de janvier 2015 à décembre 2017 et apporte un soutien à la gestion de cas dans les secteurs public et privé ; MILDA, surveillance entomologique, TPI, CCSC, logistique de la chaîne d'approvisionnement et suivi et évaluation.

Le PNLN et Save The Children sont les principaux bénéficiaires de la subvention FM pour mener des activités au niveau communautaire, en collaboration avec quatre ONG locales en tant que sous-bénéficiaires dans 53 districts sanitaires. L'UNICEF aide le PNLN dans la mise en œuvre du diagnostic et du traitement efficaces du paludisme dans le contexte de la gestion de la fièvre chez les enfants dans l'établissement et dans la communauté, et soutient la PECADOM dans 11 districts.

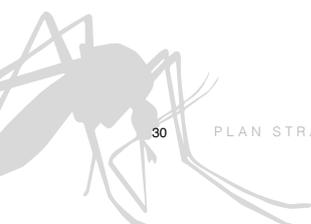
La carte suivante présente le zonage du financement sur le territoire national.



Carte : Cartographie des activités communautaires selon les sources de financement. Source : BNETD, 2019

1.4- Les résultats des interventions de 2016-2017 (PNS-PNLN 2016-2020)

Les interventions du PNLN dans la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire sur la période 2016-2017 ont porté à la fois sur la prévention, la prise en charge, le suivi-évaluation et sur les activités de communication pour le changement social et de comportement.

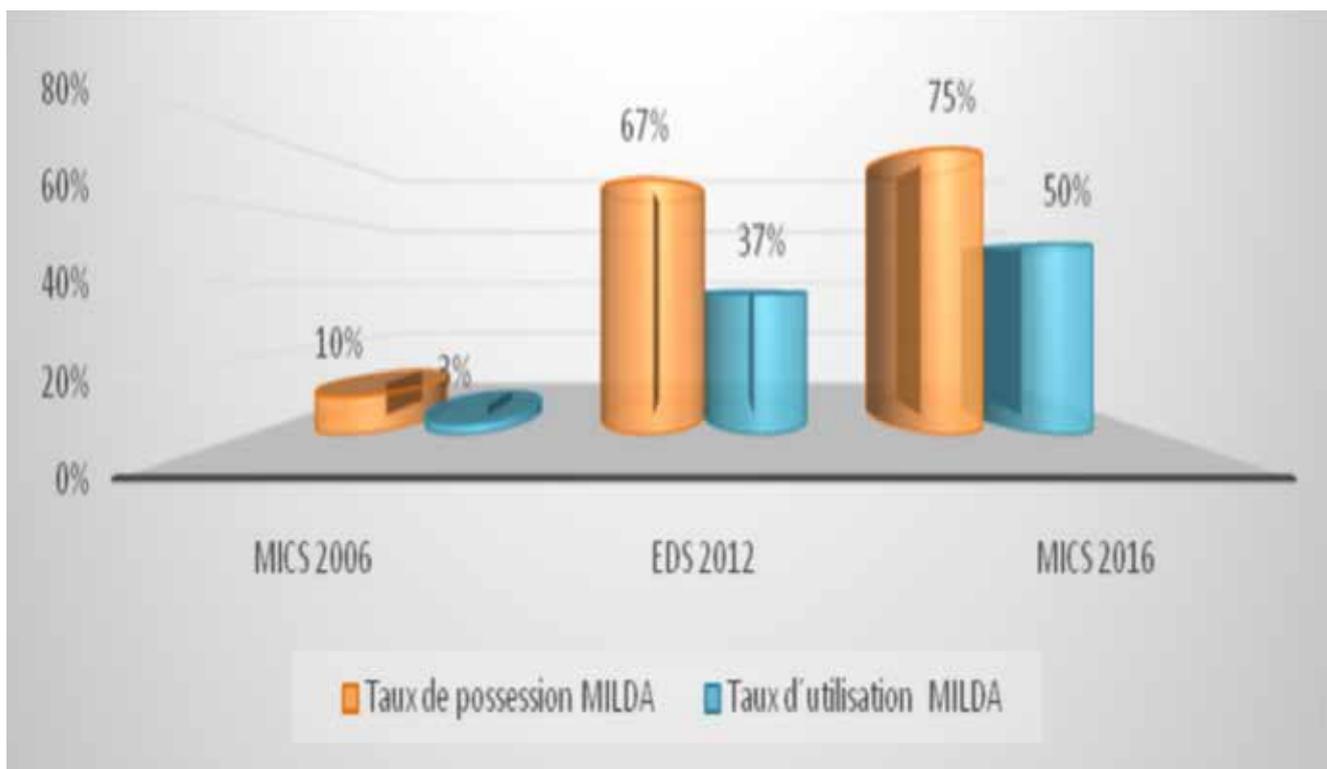


1.4.1- Prévention

Prévention par la MILDA

- Distribution gratuite en routine :
CPN, PEV, Stratégie avancée
Cibles: femmes enceintes, enfants < 1 an et depuis 2018 enfants 1-5ans;
Offre de services: formations sanitaires publiques, privées lucratives et non lucratives.
- Campagne de masse 2017-2018 : 15 875 381 MILDA distribuées;
- Stratégie : 1 MILDA par unité de couchage;
- Couverture universelle maintenue avec :
93 % des ménages couverts;
97% des MILDA mobilisées distribuées

Graphique 4 Figure 3 : Évolution des taux de possession et l'utilisation des MILDA de 2006 à 2016. Source : PNS-PNLP 2016-2020



Traitement préventif intermittent chez la femme enceinte

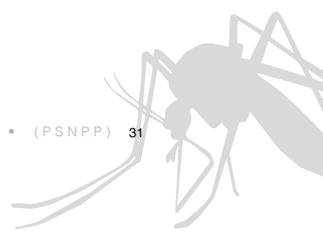
- Administration d'au moins 3 doses de SP au public et au privé (100 centres de santé d'entreprise et 60 cliniques privées) ;
- Envoi de SMS de rappel des RDV de CPN aux femmes enceintes pour l'amélioration de la couverture en SP ;
- Recherche de femmes enceintes perdues de vue pour les CPN ;
- 36% des femmes enceintes ont reçu en 2017 leur 3ème dose de traitement préventif intermittent avec la sulfadoxinepyriméthamine.

Prévention par pulvérisation intra domiciliaire

- Démarrage des activités préliminaires PID : Évaluation de la sensibilité des vecteurs dans 4 sites ;
Choix des insecticides et sites ;
- Démarrage des activités entomologiques dans les 12 sites sentinelles.

Prévention par Lutte anti larvaire (LAL) :

- Activités de démoustication : destruction de gîtes larvaires/populations + assainissement du cadre de vie + sensibilisation (Abidjan et Sud-Comoé).

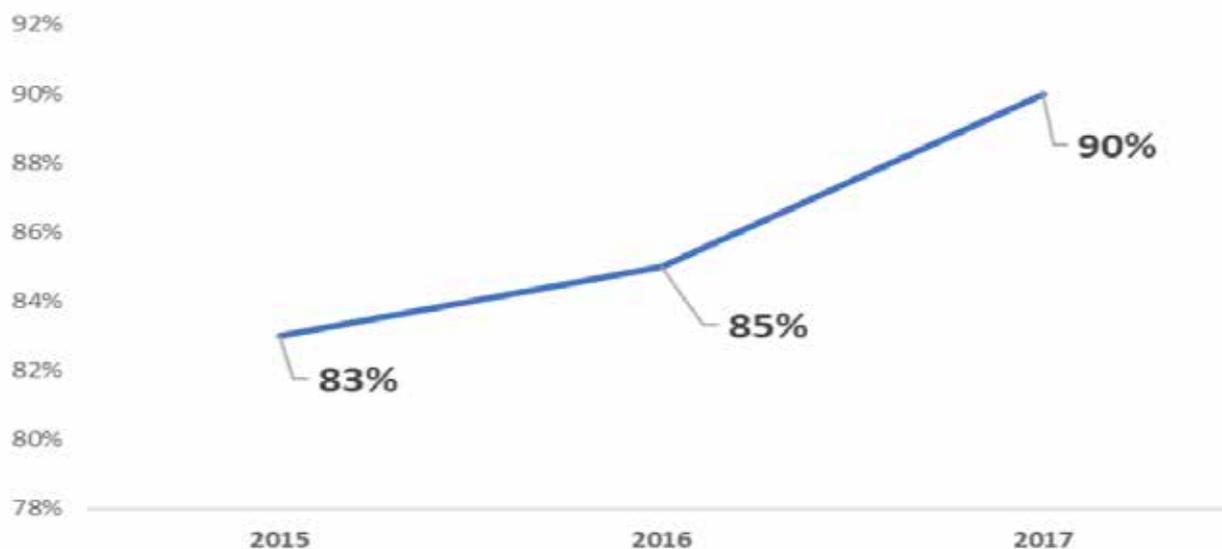


1.4.2- Diagnostic et prise en charge

Secteur public

- Dispensation gratuite des intrants (TDR, réactifs) et antipaludiques aux populations dans toutes les formations sanitaires publiques (2091) ;
- Stratégies avancées populations >5 km d'un centre de santé dans les 74 DS et dans les quartiers précaires d'Abidjan et de San-Pedro ;
- Formation : 252 pharmaciens et gestionnaires de médicaments des 86 districts et de 78 hôpitaux de référence en 2017, 386 bio-techniciens ;
- En 2017, 6 229 007 de cas suspects diagnostiqués et 4 240 790 de cas traités avec CTA dans le secteur public.

Graphique 4: Evolution du taux de confirmation des cas de paludisme de 2015 à 2017. Source : PNS-PNLP 2016-2020



Secteur privé :

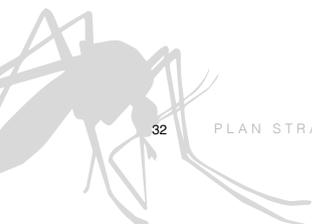
Implication de 100 formations sanitaires d'entreprises privées dans la distribution gratuite des intrants (MILDA et SP) et antipaludiques CTA aux populations, y compris les employés ;

- Implication de 60 cliniques privées dans la dispensation gratuite de SP aux FE et MILDA aux enfants < 5ans et FE
- Formations de 250 prestataires des cliniques privées ;
- Formations de 589 pharmaciens/dispensateurs des officines privées.

Communautaire (PECADOM/CCM)

En 2017, 51 districts offrent des services de PECADOM du paludisme simple chez les enfants < 5 ans dans les villages > de 5 km d'un centre de santé

- o ICCM dans 9 DDS ;
- o PECADOM (paludisme + diarrhée) dans 42 DDS.
- Environ 4000 ASC formés et impliqués ;
- Pourcentage de confirmations des cas suspects par les ASC : 93% ;
- Pourcentage de cas confirmés et traités : 93% ;
- 229 786 cas suspects de paludisme diagnostiqués et 186 360 cas simples de paludisme traités avec CTA par les ASC en 2017 ;
- Mise à échelle ICCM et saturation amorcée en 2018..

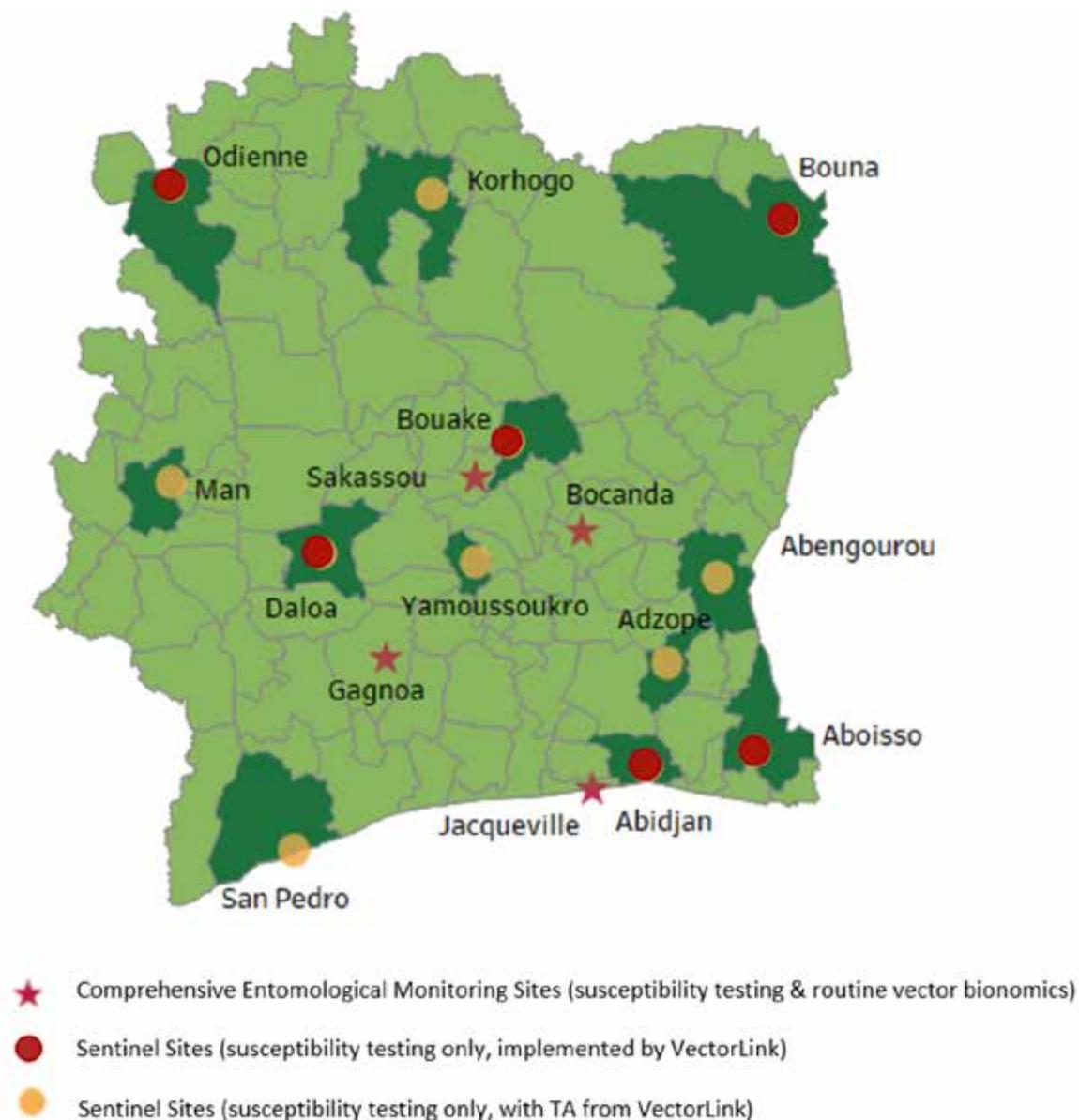


1.4.3- Surveillance et S&E

Surveillance

La surveillance et le S&E constituent le troisième pilier de la stratégie nationale de lutte contre le paludisme. Cette surveillance se fait particulièrement sur douze sites sentinelles :

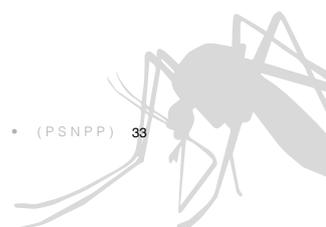
Carte 2 : Cartographie des sites sentinelles de lutte contre le paludisme. Source : PNS-PNLP 2016-2020



- Renforcement des activités de surveillance des cas confirmés et de décès dans les 12 sites sentinelles ;
- Élaboration du 1er bulletin épidémiologique du PNLP.

Suivi-évaluation

- Organisation trimestrielle d'ateliers de validation des données des 20 régions de santé et du secteur privé ;
- Mise à jour du tableau de bord pour le suivi des subventions du FM - cartes de score ALMA, suivi des indicateurs clés du programme ;
- Existence d'un tableau de bord pour le suivi programmatique des activités du Plan d'action opérationnel (PAO) financées par le FM, PMI et l'Etat ;
- Mission de supervision dans les régions ;
- Formation régionale en cours Suivi-évaluation : 2 staffs ;



1.4.4- CCSC et mobilisation communautaire

- Élaboration d'un plan stratégique de communication 2016-2020 ;
- Organisation de campagnes annuelles de sensibilisation en milieu scolaire ;
- Diffusion de concours inter- écoles : émission « Petit à petit » sur RTI1 ;
- Installation de panneaux de sensibilisation sur la gratuité des médicaments et des intrants dans 2091 formations sanitaires ;
- Organisation de la 11ème Journée mondiale de lutte contre le paludisme ;
- Production et diffusion de messages de sensibilisation sur la RTI, 74 radios de proximité et 3 radios confessionnelles ;
- Communications interpersonnelles et mobilisation communautaire par plus de 40 000 volontaires ;
- Communications interpersonnelles réalisées par 420 pairs éducateurs d'entreprises privées ;
- Renforcement des capacités de 12 staffs du PNLN en CCSC.

1.5- Analyse du plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme

1.5.1- Les initiatives de plaidoyer prises par le PNLN

Un document national de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme 2013-2015 a été élaboré à travers le financement du Fonds Mondial. Mais, il n'a pas fait l'objet d'une validation et d'une mise en œuvre. Cela n'exclut pas des initiatives de plaidoyer à divers niveaux.

Sur la période 2013-2017, le PNLN a mené plusieurs activités de plaidoyer. Ces activités ont abouti à des résultats probants à divers niveaux :

Niveau central : Achat des MILDA de routine par le gouvernement ; Instauration de la volonté de payer (Fonds additionnels octroyés par l'Etat sous l'impulsion du Fonds mondial) ; 82 panneaux de sensibilisation utilisant l'image du Président et de stars dans le cadre du projet de sensibilisation de la population pendant la CAN 2013 (Projet UCP). Des opérations de démoustication financées par l'Etat se sont déroulées dans les districts de : Treichville-Marcory, Koumassi-Port-Bouët-Vridi, Bassam, Adiaké, Dabou, Agboville, Toumodi et Tiassalé avec une forte mobilisation et une forte implication des autorités administratives et des leaders communautaires. D'autre part, l'Etat a financé des activités de sensibilisation de la population à travers le camion podium dans les régions sanitaires du N'Zi-Iffou, Bélier, Sud-Comoé, Abidjan 1 Grands Ponts, Indénié-Djuablin et Boukani-Gontougo.

• **Résultats des activités de plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre** : les différentes interventions de plaidoyer auprès des PTF (Fond mondial, PMI, UNICEF, OMS...), en plus de la contribution de l'Etat, ont permis d'obtenir les ressources pour la mise en œuvre du Plan national stratégique du PNLN 2016-2020 avec un gap dans les interventions de communication.

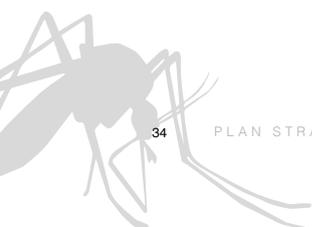
• **Niveau décentralisé** : l'engagement des autorités administratives (tous les préfets et sous-préfets) et des leaders communautaires dans la mobilisation des communautés pendant la campagne MILDA 2014 a pu être obtenu.

• **PTF/Secteur privé** : le PNLN a obtenu l'engagement de plus de 100 entreprises privées, l'appui de l'OMS, de l'UNICEF et les laboratoires pour la mise en œuvre des interventions.

• **Niveau local** : 82 ONG ont été recrutées et engagées dans les 82 DDS pour la mobilisation des communautés.

1.5.2- Les autres initiatives

En plus des PTF qui ont appuyé le ministère en charge de la Santé, le Réseau des organisations de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire (ROLPCI) a initié la mise en place d'une plateforme (Task Force) pour le plaidoyer auprès des leaders communautaires à partir de 2016. Les différentes initiatives ont permis aux leaders communautaires et religieux de s'engager dans la sensibilisation des populations à l'utilisation des MILDA. En outre, l'action de plaidoyer a porté sur la vulgarisation des normes et directives de gratuité des médicaments et intrants, la disponibilité des intrants ou, au cas échéant, un système d'alerte pour prévenir ou atténuer les risques. Aussi, faut-il signaler le plaidoyer pour une meilleure implication des communautés dans les activités de santé (diagnostic et prise en charge à domicile) et une mobilisation des ressources avec d'autres partenaires financiers autres que le Fonds mondial.



II - Cadre conceptuel

2.1- But de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme

L'amélioration de la qualité et de la disponibilité des services et des ressources, l'utilisation de stratégies fondées sur des preuves et l'amélioration des partenariats et de la coordination pour l'élimination du paludisme sont des priorités essentielles du PNLN.

Les objectifs du plaidoyer pour la lutte contre le paludisme d'ici 2023 consistent donc à :

- améliorer la capacité analytique des institutions politiques pour leur permettre d'identifier et mieux comprendre les pratiques prometteuses sur le paludisme;
- amener les décideurs à s'impliquer davantage dans la production et la gestion des ressources humaines, financières et matérielles des programmes ou projets;
- partager et se faire le champion de la lutte contre le paludisme;
- garantir l'engagement politique en faveur de la lutte contre le paludisme;
- encourager les décideurs politiques et publics à agir davantage en synergie avec les populations et à descendre sur le terrain;
- améliorer la capacité et la coordination;
- maintenir, avec l'appui des médias, une pression sociale suffisante de manière à obtenir un engagement des pouvoirs publics;
- s'adapter aux nouveaux défis du paludisme.

2.2- Populations concernées (cibles du plaidoyer)

Le plaidoyer vise les personnes, les groupes ou institutions qui ont le pouvoir de prendre des décisions sur des questions d'intérêt public. Il cible également ceux qui influencent ces décideurs, tels que le personnel, les conseillers, les aînés qui ont de l'influence, les médias et le public. Il s'agit ici d'interpeller toutes les personnes physiques et morales capables de prendre des décisions susceptibles d'apporter des changements en vue d'une amélioration ou de la mise en place de solutions face à une situation problématique, ainsi que les acteurs influents. Le plaidoyer est destiné aux acteurs disposant de pouvoirs de décisions et de coercition susceptibles d'agir dans le sens de la conscientisation de l'opinion publique. Les entités concernées dans la lutte contre le paludisme sont donc ici des acteurs politiques et institutionnels :

- **L'État** : il définit et conduit la politique nationale et met en place un budget pour son exécution. On peut adresser des plaidoyers à l'État afin d'influencer ses grandes orientations politiques.

- **Les ministères** : ils ont en charge la mise en œuvre des politiques définies par l'État dans chaque domaine qui leur est attribué. Ils définissent les priorités et élaborent les orientations stratégiques des actions à court, moyen et long terme.

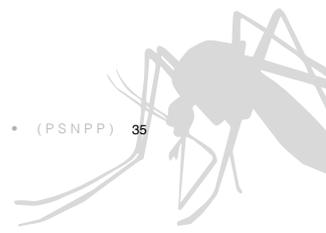
- **Les partenaires au développement** : il est important de les interpeller sur certaines réalités et certains besoins des pays au développement pour les aider à définir leur stratégie d'action, afin qu'ils ne reproduisent pas des méthodes « stéréotypées » qui méconnaissent les spécificités des terrains. Chaque entité, en effet, présente ses propres réalités sociales, économiques... à prendre en compte.

- **Les entreprises privées** : de plus en plus d'entreprises privées s'investissent dans le domaine social à travers la création de fondations ou de fonds d'aide sociale. Elles peuvent donc être sollicitées pour aider au financement d'une activité.

- **Les collectivités locales** : on assiste aujourd'hui à des transferts de compétences de plus en plus importants de l'État vers les collectivités territoriales. Par conséquent, celles-ci peuvent fortement influencer la conduite d'une politique dans un domaine qui relève de leurs compétences. De plus, il s'agit d'acteurs plus proches et plus accessibles que le niveau national.

- **Partenaires de mise en œuvre** : les ONG, les OSC qui, au plan opérationnel, se chargent de la mise en œuvre des programmes et projets de santé. Ils travaillent en étroite collaboration avec les PTF, les programmes, les DRS et DDS. Leur connaissance des réalités communautaires est un atout indispensable pour l'atteinte des objectifs.

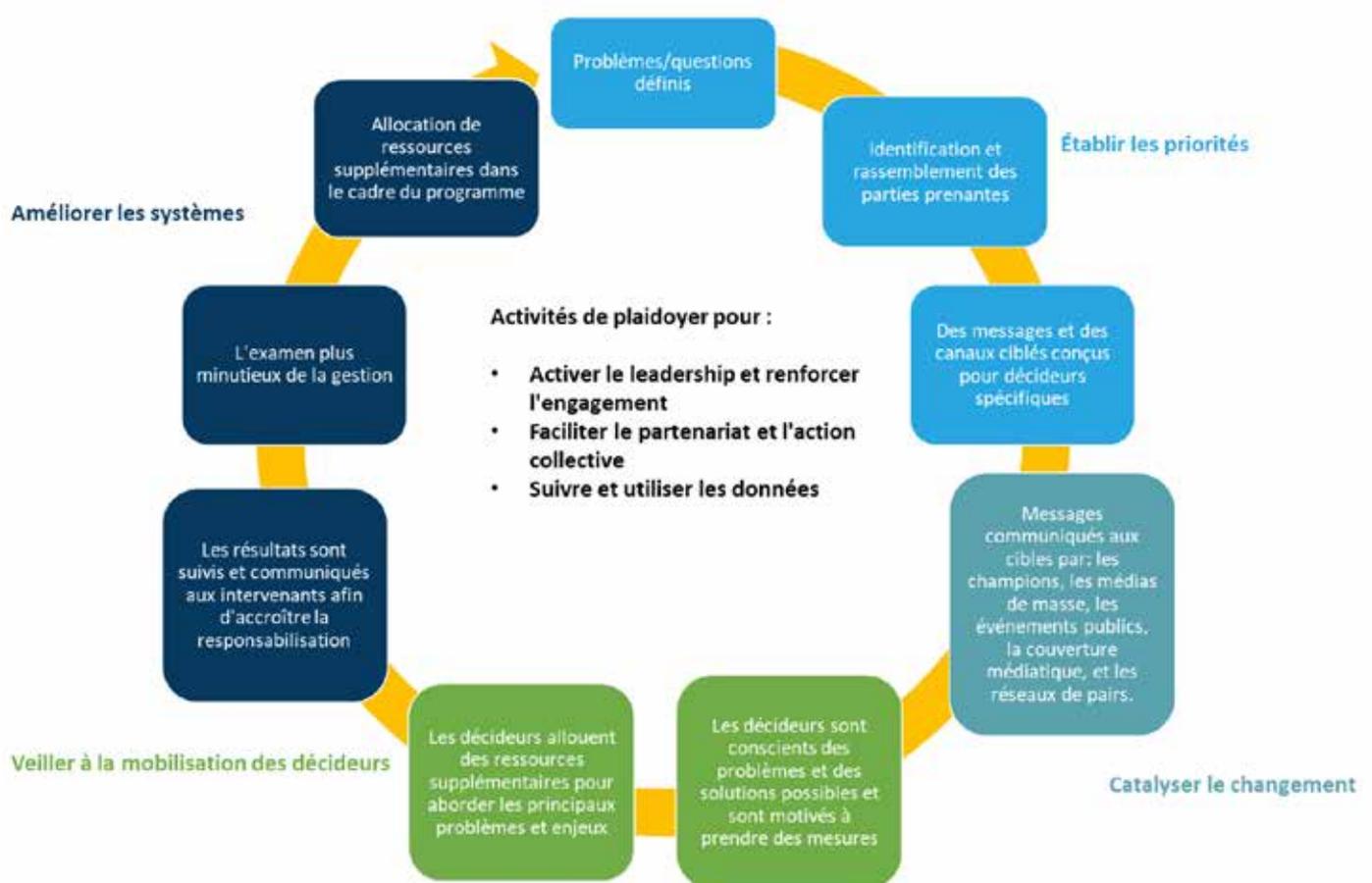
- **Les dirigeants religieux et autorités coutumières** : ils constituent une cible incontournable pour l'acceptation et la diffusion de certains messages et les changements de comportements, notamment en milieu rural. Principaux détenteurs du savoir et de la sagesse, l'essentiel des décisions à mettre en œuvre doit obligatoirement avoir leur aval. À travers les prêches ou les réunions, ils peuvent faire passer des messages ou engager les communautés dans la mise en œuvre d'activités nécessitant l'adhésion de tous.



2.3 - Processus décisionnel

Les activités de plaidoyer ont pour objectif de s'assurer de l'engagement et du soutien des décideurs aussi bien au niveau central, décentralisé et déconcentré qu'au niveau local. Il s'agit pour le planificateur d'identifier les principaux acteurs du processus décisionnel et les structures d'influence associées. Le modèle ci-dessous décrit le cycle de plaidoyer. Chacune des étapes du processus de plaidoyer est soutenue par des activités de plaidoyer qui génèrent un mouvement d'une étape à l'autre - activant le leadership pour un engagement, un partenariat et une action collective, et utilisant des données pour raconter des histoires.

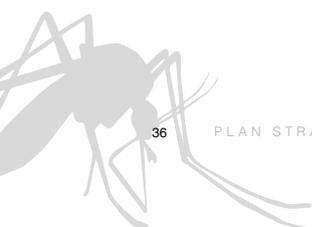
Graphique 6 : Modèle de plaidoyer pour le paludisme. Source : Centres des Programmes de Communication, JHSPH 2008

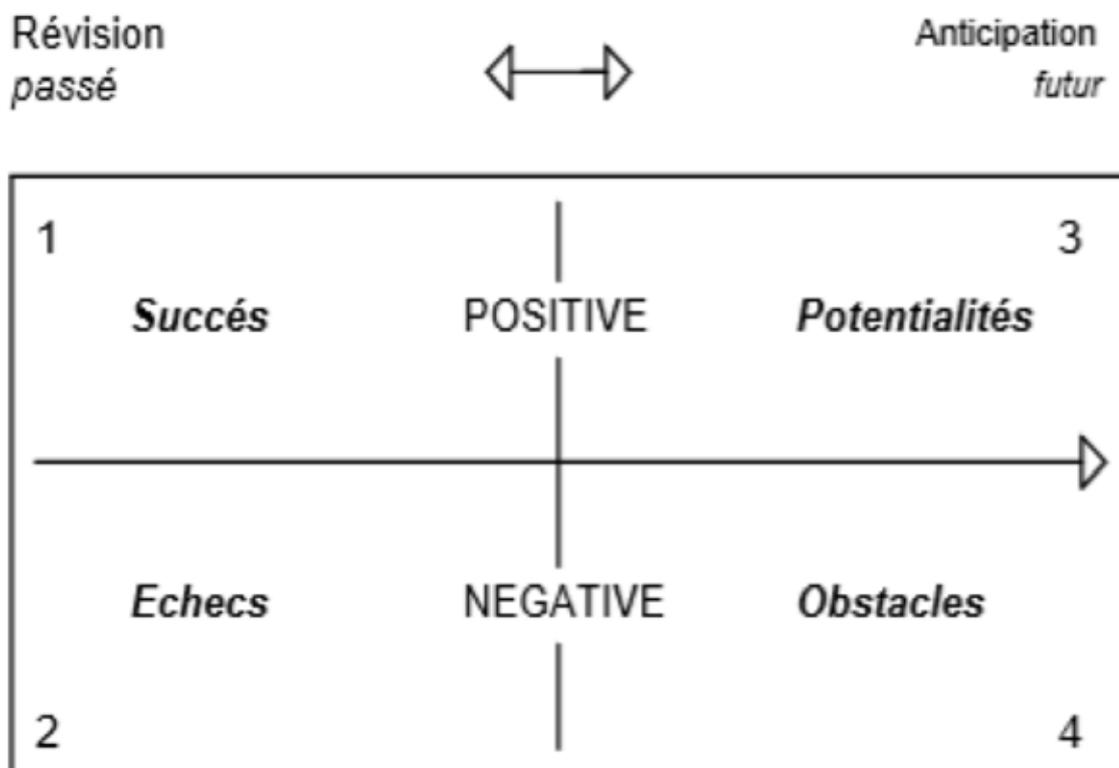


III - Identification des principales barrières liées au plaidoyer

L'analyse structurelle et comportementale s'est faite à partir de la matrice SEPO. La méthode SEPO est un instrument approprié et valable d'accompagnement et de pilotage de processus de développement de technologies, en offrant la possibilité d'intégrer verticalement les concernés. Elle est un outil pour l'autoévaluation. Selon l'évaluation individuelle, on écrira les expériences dans l'une des quatre parties de la fenêtre :

- **Succès:** les réussites (qualitatives et quantitatives), les objectifs réalisés, les points forts, le plaisir, l'amusement;
- **Échecs:** échecs, faiblesses, difficultés, goulots d'étranglement, anxiété, dépression;
- **Potentialités:** potentialités, idées, souhaits, tendances, capacités inexploitées;
- **Obstacles:** obstacles, résistances, conditions de cadre défavorables.





L'analyse a porté sur les volets principaux de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire. Notamment la MILDA, leTPI, la lutte anti larvaire et la prise en charge. Elle a permis d'aboutir à l'identification des principaux goulots d'étranglement à différents niveaux d'intervention.

Cette analyse a permis d'identifier plusieurs points clés, y compris les défis transversaux suivants :

- Insuffisance d'implication des hautes autorités aux niveaux national, régional, communautaire/local, ainsi que du secteur privé et des journalistes dans les campagnes de sensibilisation;
- Insuffisance de priorisation dans les programmes basés sur les preuves;
- Manque d'ancrage institutionnel favorisant la mise en place d'une plateforme interministérielle dans la lutte contre le paludisme;
- Insuffisance de ressources (financières, humaines, matérielles);
- Insuffisance dans la prise en compte des engagements internationaux et nationaux;
- Insuffisance de financement pour le suivi et évaluation des interventions;
- Insuffisance d'intégration des interventions des programmes de santé;
- Insuffisance d'initiative de la part des ONG pour l'appropriation de la lutte contre le paludisme par les communautés;
- Insuffisance de supervisions des activités des acteurs communautaires;
- Faible mobilisation des cliniques privées dans la stratégie de lutte contre le paludisme.



IV- La vision

Contribuer à une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme conformément à la politique nationale de lutte contre le paludisme.

V- Objectifs du plan stratégique de plaidoyer

Les principaux objectifs de la stratégie nationale de plaidoyer sont alignés sur les objectifs du PSNS et du Plan stratégique de communication du PNLP (2016-2020).

5.1- Objectifs d'impact

D'ici 2022, 75% des chefs de ménages adoptent des comportements favorables à la lutte contre le paludisme (contribuer à l'atteinte du Plan stratégique national).

5.2- Objectifs d'effet

D'ici à 2020, le gouvernement et les institutions de l'État consacrent 10% du budget de la lutte contre le paludisme au volet communautaire et à la communication.

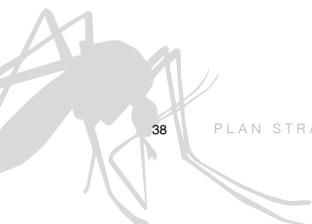
D'ici à 2021, des PTF (PMI, FM, UNICEF, OMS...) consacrent 10% du budget de la lutte contre le paludisme au volet communautaire et à la communication.

D'ici à 2022, 60% des entreprises du secteur privé s'impliquent dans la lutte contre le paludisme.

D'ici à 2022, 70% des autorités administratives déconcentrées et décentralisées mènent des activités de mobilisation de la communauté en faveur de la lutte contre le paludisme dans leurs localités.

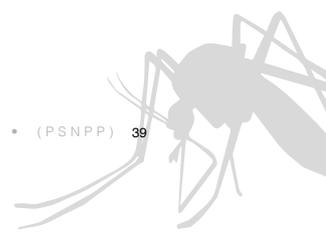
D'ici à 2022, 70% des leaders communautaires et religieux mènent des activités de mobilisation de la communauté en faveur de la lutte contre le paludisme dans leurs communautés.

D'ici 2022, 50% des professionnels des médias diffusent des messages de sensibilisation de la population sur le paludisme.

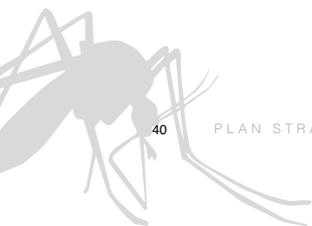


VI- Résultats clés attendus (DETAILS EN ANNEXE 2)

	Impact	Indicateur (s)	Effet
1	Le gouvernement et les institutions de l'État sont engagés et facilitent la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, PEC, MILDA, TPI).	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dispositions institutionnelles prises par les ministères techniques et les institutions de l'Etat pour la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, PEC, MILDA, TPI) ; - Taux d'accroissement du budget de l'Etat accordé à la lutte contre le paludisme sur la période. 	<p>Effet 1 : Le gouvernement et les institutions de l'État ratifient toutes les conventions et tous les traités internationaux, régionaux, sous régionaux sur la lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 2 : Le gouvernement et les institutions de l'Etat mettent en place des politiques publiques favorables à la lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 3 : Les ministères clés intègrent les activités de la lutte contre le paludisme dans leur plan d'action</p> <p>Effet 4 : Le gouvernement et les institutions mobilisent au niveau national et international les ressources pour la lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 5 : Les ministères en charge de l'Education et de la Formation intègrent la lutte contre le paludisme dans les curricula de formation (Programme SVT, EDHC du primaire et du secondaire)</p>
2	Les Partenaires techniques et financiers (PTF) engagés mobilisent les ressources et appuient les activités de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de PTF mobilisés ; - Le niveau d'engagement des PTF ; - Le taux d'accroissement des ressources financières mobilisées par les PTF pour la lutte contre le paludisme ; - Le nombre d'experts mis à la disposition du PNLN. 	<p>Effet 1 : Les PTF sont engagés et accompagnent le gouvernement, le MSHP, le PNLN dans la lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 2 : Les ressources financières des PTF sont mobilisées et affectées à la lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 3 : Les expertises sont mises à la disposition du PNLN</p>
3	Les élus locaux, les collectivités territoriales sont engagées et soutiennent toutes les activités de lutte contre le paludisme dans leurs localités	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actes pris en faveur de la lutte contre le paludisme (nombre de mesures d'assainissement prises, nombre d'élus locaux engagés dans les activités de sensibilisation) 	<p>Effet 1 : La lutte contre le paludisme est inscrite dans les priorités des collectivités territoriales</p> <p>Effet 2 : Les collectivités territoriales prennent des mesures pour assainir le cadre de vie des populations de leurs localités</p> <p>Effet 3 : Les collectivités territoriales soutiennent toutes les activités de lutte contre le paludisme dans leurs localités</p>



	Impact	Indicateur (s)	Effet
4	Le ministère en charge de la Santé mobilise les entreprises, les cliniques privées afin qu'elles respectent les directives de lutte contre le paludisme	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'entreprises du secteur privé de la Santé qui s'engagent à appliquer toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité) 	<p>Effet 1 : Les entreprises du secteur privé de la Santé s'engagent à appliquer toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité)</p> <p>Effet 2 : Les organisations professionnelles (ACPCI, CECI, etc.) du secteur privé de la Santé se mobilisent pour l'accroissement du nombre d'entreprises et de cliniques privées dans la lutte contre le paludisme.</p>
5	Les leaders communautaires, religieux et associatifs soutiennent la lutte contre le paludisme au sein de leurs communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de leaders communautaires impliqués dans la lutte contre le paludisme - Le nombre de leaders communautaires et religieux menant des actions de mobilisation en faveur de la lutte contre le paludisme 	<p>Effet 1 : Les leaders communautaires et religieux prennent des actes en faveur de la lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 2 : Les leaders communautaires et religieux se mobilisent en faveur de la lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 3 : Les leaders communautaires et religieux mènent des actions de mobilisation en faveur de la lutte contre le paludisme dans leurs communautés</p>
6	Les professionnels des médias sont engagés et mobilisés pour la lutte contre le paludisme	<ul style="list-style-type: none"> - Les accords de partenariat entre les acteurs de lutte contre le paludisme et les professionnels des médias sont signés - Le nombre de sessions de renforcement de capacités organisées - Le nombre d'émissions, de spots et publications sur le paludisme dans les médias 	<p>Effet 1 : Un partenariat formel est établi avec les professionnels des médias</p> <p>Effet 2 : Les capacités des professionnels des médias sont renforcées en matière de lutte contre le paludisme</p> <p>Effet 3 : Les professionnels des médias inscrivent la lutte contre le paludisme dans leur agenda</p>



VII- Les interventions de plaidoyer

La mise en œuvre du Plan stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme implique de définir des axes qui vont guider les principales interventions. Sept (7) axes principaux ont été définis à cet effet avec quelques activités illustratives :

Axe 1 : Elaboration et diffusion des messages, des outils et documents de plaidoyer

- Produire les supports de communication :
 - o Produire un guide de plaidoyer pour les porte-parole aux niveaux national, régional et communautaire : comment motiver les décideurs, leaders d'opinion, personnel médical et communautés
 - o Réaliser des films, programmes TV, supports imprimés, kits de plaidoyer : « Témoignages vivants », fiches d'information
- Produire les messages à diffuser
- Diffuser via le média les messages sur le paludisme
- Mettre à la disposition des acteurs les supports de communication

Axe 2 : Rencontres de plaidoyer

- Faire signer des conventions et traités internationaux, régionaux, sous régionaux sur la lutte contre le paludisme
- Faire signer des partenariats public-privé dans le cadre de la pérennisation de la lutte contre le paludisme
- Organiser des tables rondes de mobilisation de ressources financières en direction des autorités administratives, du secteur privé, des PTF, des PMO, des élus locaux, des leaders des réseaux et professionnels des médias, des leaders communautaires et religieux sur les interventions de lutte contre le paludisme
- Créer un cadre de coordination au niveau central
- Créer un cadre de coordination décentralisée au niveau local (Régions et Districts sanitaires)

Axe 3 : Renforcement des capacités des acteurs du plaidoyer

- Identifier les acteurs
- Élaborer les modules de formation
- Organiser les sessions de formation
- Faire des supervisions des acteurs pour le suivi de la mise en œuvre du plaidoyer

Axe 4 : Développement de partenariats

- Mettre en place un GTT des partenaires pour le plaidoyer au niveau central
- Mettre à jour les programmes scolaires sur le paludisme, en collaboration avec le MENET-FP
- Mettre en place une cellule de coordination des activités de communication en matière de santé avec les autres programmes de santé (PNN, PNSSU-SAJ, PNSME, PNLS, PNLT, PNMT, DCPEV...) et les directions centrales (DSC, INHP, INSP...)

Axe 5 : Mobilisation des médias

- Organiser des rencontres de presse (conférences, points de presse, déjeuners de presse, débats), communiqués de presse lors des événements liés au paludisme
- Publier des bulletins semestriels de la lutte contre le paludisme
- Créer et animer un site web et/ou réseaux sociaux
- Organiser des ateliers d'orientation sur les politiques de lutte contre le paludisme
- Intégrer des messages de sensibilisation sur le paludisme dans leur plan de diffusion sans coût

Axe 6 : Mobilisation des leaders communautaires

- Organiser des rencontres de plaidoyer à un niveau décentralisé vers les leaders communautaires et religieux pour l'appropriation des interventions de lutte contre le paludisme
- Organiser des rencontres d'orientation des leaders communautaires et religieux pour la mobilisation communautaire des interventions de lutte contre le paludisme
- Intensifier les actions de plaidoyer des leaders communautaires et religieux auprès de leurs communautés

Axe 7 : Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des activités de plaidoyer et des interventions

- Organiser des tables rondes, foires pour le secteur privé
- Faire le suivi des intentions de financement des partenaires
- Faire le plaidoyer auprès des élus locaux pour le financement des interventions de lutte contre le paludisme
- Organiser un téléthon pour la collecte des ressources

En se fondant sur ces sept axes, les interventions de plaidoyer sont proposées en fonction des cibles visées :

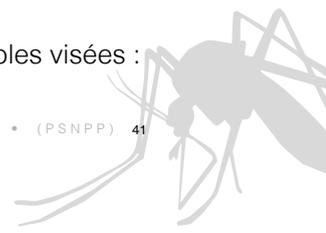
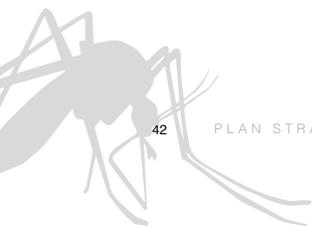
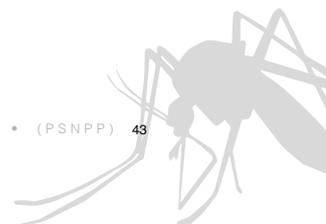


Tableau 1 : Les interventions de plaidoyer

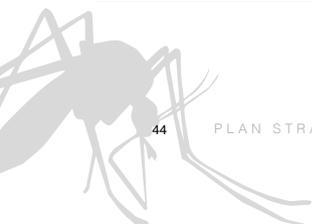
Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
Le niveau central : le gouvernement et les institutions de l'Etat	Ratifier les traités, conventions et déclarations internationaux, régionaux, et sous-régionaux	Ministère en charge de la Santé et les PTF	- Document de plaidoyer - La revue documentaire des documents de traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux et sous-régionaux ratifiés par l'Etat - La revue documentaire des documents de traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux, sous-régionaux non ratifiés par l'Etat - La revue documentaire des pays qui ont ratifié les traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux, sous-régionaux non ratifiés par l'Etat
	Créer le Comité interministériel de lutte contre le paludisme		- La revue documentaire des pays qui ont du succès dans la création d'un comité interministériel de lutte contre le paludisme /élimination ou phase d'élimination du paludisme
	Élaborer et signer les lois, décrets, arrêtés par le gouvernement et les institutions de l'État		- La revue documentaire sur les lois, décrets, arrêtés par les gouvernements de certains pays qui ont permis l'élimination du paludisme
	Organiser les réunions de coordination du Comité interministériel		Supports matériels et logistiques
	Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme		Document de plaidoyer, films institutionnels sur le paludisme, PSN....
	Mettre en place un fonds national de lutte contre le paludisme		- Document de plaidoyer, films institutionnels sur le paludisme, PSN.... - Revue documentaire des pays ayant institué un fond national de lutte contre le paludisme accompagné de résultats
Partenaires techniques et financiers	Élaborer et valider le document de plaidoyer	Ministère en charge de la Santé / PNL	- Les termes de références des activités - Le PSN
	Organiser les rencontres de négociations		- Moyens matériels et logistiques - Documents de plaidoyer - PSN
	Signer les conventions		- Projet de conventions - Revue documentaire des conventions signées par d'autres Etats dans le cadre de la lutte contre le paludisme
	Mettre en place le comité de suivi des engagements des partenaires		- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires - Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements
	Faire la revue des PTF traditionnels et additionnels de l'État		- Liste exhaustive des PTF traditionnels - Liste exhaustive des PTF potentiels (dans d'autres pays)



Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
	Apporter un appui technique au PNLP		<ul style="list-style-type: none"> - Moyens matériels et logistiques - TDR - La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...
	Renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre		<ul style="list-style-type: none"> - Moyens matériels et logistiques - TDR - La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...
Les élus locaux	Appuyer les interventions de lutte contre le paludisme par les collectivités territoriales	Ministère en charge de la santé / PNLP	<ul style="list-style-type: none"> - PSN - Document de plaidoyer - Revue documentaire des success stories des élus locaux dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays
	Participer aux réunions de coordination locale		<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des interventions - Supports matériels et logistiques
	Produire un document de plaidoyer		<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire des documents de plaidoyer existant dans d'autres pays
	Organiser les rencontres de plaidoyer		<ul style="list-style-type: none"> - PSN - Document de plaidoyer - Bilan dans leurs localités - Rapport annuel sur le paludisme - Objectifs de l'OMS - Rapport mondial sur la lutte contre le paludisme
	Mettre en place un comité de suivi des engagements		<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires - Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements
	Amener les collectivités territoriales à organiser des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités		<ul style="list-style-type: none"> - Les films ou les documents de la mise en œuvre des interventions dans d'autres pays - Rapport PNLP - Rapport mondial - Rapport dans leurs localités
	Mobiliser les communautés à mener des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités		<ul style="list-style-type: none"> - Les sketches - Rapport PNLP - Rapport mondial - Rapport dans leurs localités
	Sensibiliser la communauté sur l'intérêt de lutter contre le paludisme		<ul style="list-style-type: none"> - Les sketches - Rapport PNLP - Rapport mondial - Rapport dans leurs localités



Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
Les PMO	Intégrer les activités de lutte contre le paludisme dans leurs priorités	Les réseaux et faitières	- Document de plaidoyer - PSN - Rapport PNLP - Rapport mondial
	Organiser des réunions de plaidoyer		- Document de plaidoyer - PSN - Rapport PNLP - Rapport mondial
	Signer la convention de partenariat		- Projet de conventions - Revue documentaire des conventions signées par d'autres Etats dans le cadre de la lutte contre le paludisme
	Mettre en place un comité de suivi des engagements		- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires - Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements
Le secteur privé	Élaborer et valider un document de plaidoyer mettant en évidence les changements de politique pour faciliter la mise en œuvre de toutes les interventions de lutte contre le paludisme	Ministère en charge de la Santé / PNLP	- Documents de politique publique favorable à la lutte contre le paludisme - PSN - Feuille de route paludisme issue de l'engagement de Paris (Santé En Entreprise)
	Signer une convention de partenariat		- Projets de convention - Revue documentaire des partenariats public-privé à succès dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays
	Mettre en place un cadre de coordination et de suivi des engagements		- Cadre de collaboration - Note d'information portant création et fonctionnement d'un comité de coordination et de suivi des engagements
	Organiser des rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé de la Santé		- Document de plaidoyer - PSN - Rapport PNLP - Rapport mondial - Revue documentaire de l'engagement du secteur privé dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays
Les leaders communautaires	Sensibiliser les leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme	Réseaux et faitières, ONG, les autorités administratives	- Document de plaidoyer - Films institutionnels - Sketchs - Rapport annuel national - Rapport annuel local
	Amener les communautés à s'engager pour les interventions de lutte contre le paludisme		- Rapport annuel national - Films institutionnels - Sketchs - Rapport annuel local

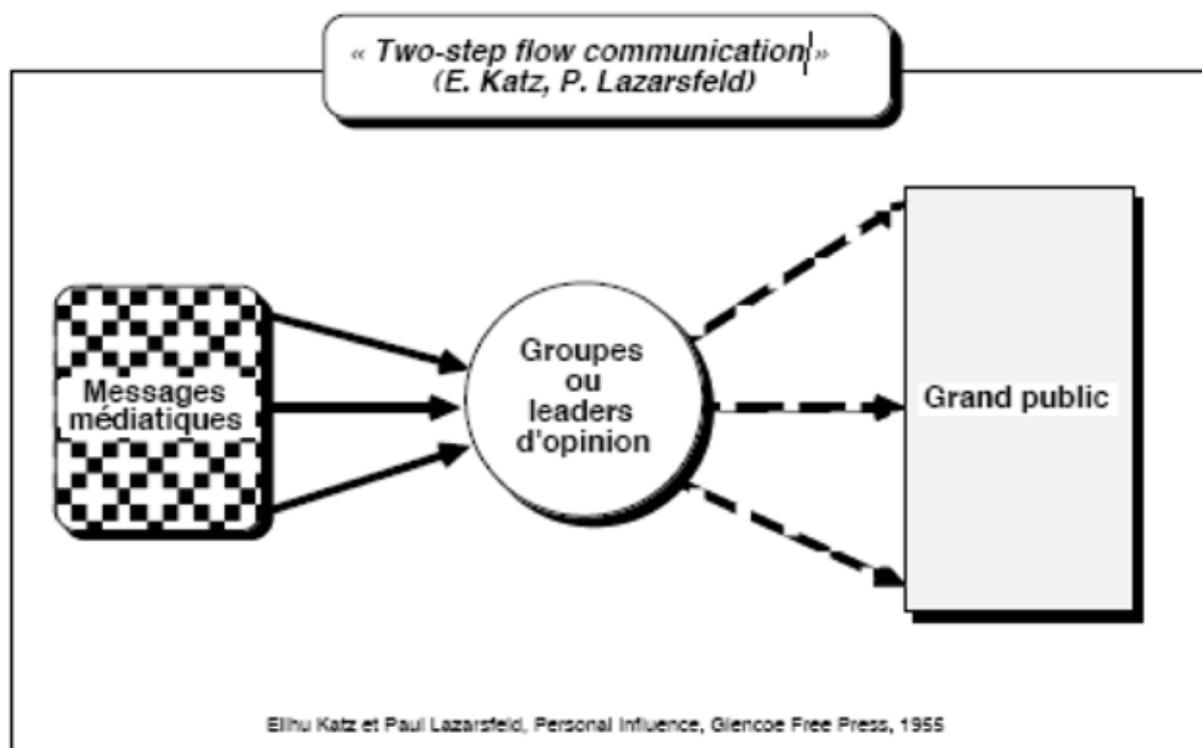


Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
Les professionnels des média	Signer la convention de partenariat	Ministère en charge de la Santé, PLNP, PTF	- Projets de convention - Revue documentaire des partenariats à succès dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays
	Développer les plans média de diffusion des messages de sensibilisation sur le paludisme sont planifiés		- Les spots - Les films - Les articles
	Planifier des sessions d'orientation des professionnels de média		- Moyens matériels et logistiques - TDR - La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...

VIII- Les messages clés

La stratégie de message de ce plan stratégique de plaidoyer se fonde sur une structuration inspirée de la théorie de la communication à double étage. Ce modèle a été développé en 1940 par Elihu Katz et Paul Lazarsfeld (1955/2008). Selon ce modèle, les individus font partie de groupes sociaux avec les membres desquels ils interagissent. Le processus de communication de masse se passe alors en deux temps (two-step flow) : diffusion d'un message perçu par des leaders d'opinion et retransmission à chacun des éléments de l'auditoire passif. Le processus se structure comme suit :

Graphique 7 : Processus du two-step flow. Source : Katz, Lazarsfeld, 1955/2008



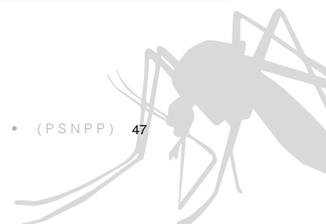
Dans le cadre de ce plan, le processus de plaidoyer s'articule de la manière suivante : les structures initiatrices des interventions de plaidoyer adressent des messages aux différentes cibles sélectionnées afin d'obtenir leur engagement (Étape 1). Ensuite, ces dernières prennent l'engagement d'accompagner les interventions et de mobiliser les ressources et leurs communautés dans le sens souhaité (Étape 2).



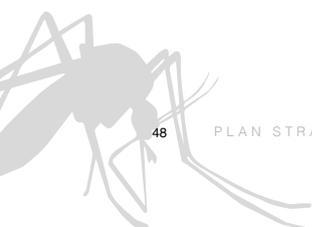
Tableau 2 : Les messages clés

Cibles	Arguments	Messages clés	
		adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer
Les PTF			
Les partenaires au développement et les bailleurs de fonds (PMI, FM,) / PTF	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS, 2016) - 9 enfants meurent par jour de paludisme en CI (OMS CI, 2017) - Fort impact du palu en CI, 12ème place en 2017 au plan mondial - 3557891 cas de paludisme en 2017 dont 3222 décès (rapport OMS) - Taux d'incidence : 115 cas /1000 personnes (OMS) - Taux d'incidence : 384 cas /1000 Enfants (OMS) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS-CI) 	La lutte contre le paludisme en CI connaît un tournant décisif, le renforcement de votre appui technique et financier permettra de contrôler et d'éliminer cette pandémie et couronner vos efforts.	Augmentation du budget alloué à la lutte contre le paludisme de 15% chaque année.
NATIONAL / CENTRAL			
Président de la République	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS, 2016) - 9 enfants meurent par jour de paludisme en CI (OMS CI 2017) - Fort impact du palu en CI, 12ème place en 2017 au plan mondial - 3557891 cas de paludisme en 2017 dont 3222 décès (rapport OMS) - Taux d'incidence : 115 cas /1000 personnes (OMS) - Taux d'incidence : 384 cas /1000 Enfants (OMS) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS CI) - Le Sénégal avait une situation semblable à la CI, mais, suite aux efforts consentis, est en phase de pré-élimination du paludisme (sources à rechercher) 	Pour une Côte d'Ivoire émergente et prospère sans paludisme, il convient d'intensifier la lutte contre le paludisme. Votre intervention permettra d'atteindre cet objectif.	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement du financement de 15 % du ministère de la Santé - Création d'un comité interministériel de la lutte contre le paludisme <p>Pour une CI émergente et prospère sans paludisme, je m'engage à allouer 10% du budget de la Santé à la lutte contre le paludisme</p> <p>J'engage tous les ministères clés à consacrer 10% de leur budget pour l'élimination du paludisme en CI.</p>

Cibles	Arguments	Messages clés	
		adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer
NATIONAL / CENTRAL			
Premier ministre		En tant que chef du gouvernement, votre engagement pour la mise en place d'un comité multisectoriel pour impulser une synergie d'actions pour le contrôle du paludisme à travers les ministères est nécessaire	Pour l'élimination du paludisme en CI, je m'engage à octroyer une ligne budgétaire à tous les ministères clés concernés par la lutte. Mise en place d'un comité interministériel de lutte contre le paludisme
Ministère de la Santé		Pour un contrôle du paludisme dans nos régions sanitaires, nous souhaitons l'application des directives nationales et la politique de gratuité en faveur de la lutte contre le paludisme.	Intensifier et vulgariser les directives nationales de lutte contre le paludisme
Ministères clés		<p>- Pour le bien-être des familles, vous pouvez encourager les parents à dormir sous MILDA, à fréquenter les centres de santé et adopter les Pratiques familiales essentielles</p> <p>- Votre département regorge d'une frange très importante de la population vulnérable au paludisme, c'est-à-dire les enfants. Leur enseigner, à la base, des mesures de prévention contre le paludisme peut les amener à s'impliquer dans la prise en charge de leur bien-être.</p> <p>Susciter l'engagement des COGES dans la lutte contre le paludisme permettra de mener des actions à l'endroit des parents d'élèves pour un bien-être et une réussite scolaire des enfants de Côte d'Ivoire.</p> <p>- La lutte contre le paludisme commence par l'assainissement de son cadre de vie. Votre engagement permettra de relever ce défi pour une Côte d'Ivoire assainie sans paludisme</p> <p>- La mise sous contrôle du paludisme nécessite des moyens plus conséquents. Votre implication pour la mise en place d'une ligne budgétaire spécifique permettra d'atteindre cet objectif.</p>	Implication dans la lutte contre le paludisme



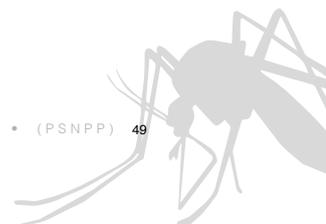
Cibles	Arguments	Messages clés	
		adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer
INSTITUTIONS ASSEMBLEE NATIONALE - SENAT			
Président de l'Assemblée nationale / Président du Sénat	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS 2016) - 9 enfants meurent par jour de paludisme en CI (OMS CI 2017) - Fort impact du paludisme en Côte d'Ivoire, 12ème place en 2017 au plan mondial - 3557891 cas de paludisme en 2017, dont 3222 décès (rapport OMS) - Taux d'incidence : 115 cas/1000 personnes (OMS) - Taux d'incidence : 384 cas/1000 Enfants (OMS) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS-CI) - Le Sénégal avait une situation semblable à la Côte d'Ivoire, mais, suite aux efforts consentis, est en phase de pré-élimination du paludisme (sources à rechercher) 	Par votre rôle déterminant dans la vie de la Nation, nous sollicitons votre engagement dans la mise sous contrôle du paludisme par des textes de loi favorables à l'environnement de contrôle	Voter des lois pour l'élimination du paludisme en CI.
STRUCTURES DÉCONCENTRÉES / DÉCENTRALISÉES			
Corps préfectoral	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS 2016) - 9 enfants meurent par jour de paludisme en Côte d'Ivoire (OMS-CI 2017) - Fort impact du paludisme en Côte d'Ivoire, 12ème place en 2017 au plan mondial - 3557891 cas de paludisme en 2017, dont 3222 décès (rapport OMS) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS-CI) 	Un peu plus d'implication en faisant figurer la lutte contre le paludisme au nombre des questions essentielles lors des réunions de travail dans les régions	Arrêtés préfectoraux en faveur de la lutte contre le paludisme



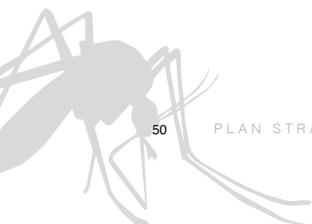
Cibles	Arguments	Messages clés	
		adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer
Élus locaux (Maire, Conseil régional)	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS 2016) - 9 enfants meurent par jour de paludisme en Côte d'Ivoire (OMS-CI, 2017) - Fort impact du paludisme en Côte d'Ivoire, 12ème place en 2017 au plan mondial - 3557891 cas de paludisme en 2017, dont 3222 décès (rapport OMS) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS-CI) 	<p>Le paludisme sévit dans nos régions et districts</p> <p>Inscrire la lutte contre le paludisme dans vos plans de développement local permettra une implication effective de vos administrés afin d'amorcer la mise sous contrôle du paludisme en Côte d'Ivoire pour le bien-être des populations</p>	

AUTRES PARTENAIRES

Le patronat des entreprises du secteur privé : CGCI, Chambre de commerce et d'industrie, les fédérations des PME et PMI	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises ont une responsabilité sociétale tournée vers leurs propres agents et vers les communautés. - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS-CI) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Le partenariat public-privé constitue une réelle opportunité pour faire avancer la lutte contre le paludisme. - Votre engagement social à l'endroit des entreprises permettra d'accroître leur productivité. - Le partenariat public-privé constitue une réelle opportunité pour faire avancer la lutte contre le paludisme. - Votre responsabilité sociétale à l'endroit des populations contribuera à réduire l'impact de la maladie 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous nous engageons à faire la promotion de la lutte contre le paludisme dans nos entreprises. - Nous nous engageons à mobiliser les ressources pour la pérennisation de la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire.
---	--	---	--



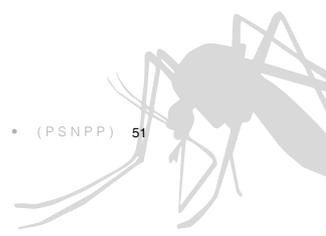
Cibles	Arguments	Messages clés	
		adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer
AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE			
Leaders religieux / Chefs de communauté/ Leaders des organisations féminines/ Leaders de jeunesse/ Autres leaders communautaires (Tradipraticiens)	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS 2016) - 9 enfants meurent par jour de paludisme en Côte d'Ivoire (OMS-CI, 2017) - Fort impact du paludisme en Côte d'Ivoire, 12ème place en 2017 au plan mondial - 3557891 cas de paludisme en 2017, dont 3222 décès (rapport OMS) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS-CI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le paludisme sévit au sein des populations - Votre position de leader peut contribuer à réduire l'impact de cette maladie à travers la sensibilisation plus accrue de vos populations dans vos localités par l'adoption de méthodes de prévention et prise en charge du paludisme 	Nous nous engageons à mobiliser nos communautés
LA PRESSE			
Réseaux et Unions des média (classiques et numériques) et journalistes (UNJCI, URTCI, RAMEDE...)/ Réseaux des professionnels de la communication	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS 2016) - 9 enfants meurent par jour de paludisme en Côte d'Ivoire (OMS-CI, 2017) - Fort impact du paludisme en Côte d'Ivoire, 12ème place en 2017 au plan mondial - 3557891 cas de paludisme en 2017, dont 3222 décès (rapport OMS) - Taux d'incidence : 115 cas/1000 personnes (OMS) - Taux d'incidence : 384 cas/1000 enfants (OMS) - 42% d'absentéisme au niveau scolaire - 40% de perte de productivité au niveau professionnel et agricole (OMS-CI) - Le Sénégal avait une situation semblable à la Côte d'Ivoire, mais, suite aux efforts consentis, est en phase de pré-élimination du paludisme (sources à rechercher) 	Les médias ont un pouvoir d'influence sur les populations. Votre engagement dans la lutte contre le paludisme permettra une meilleure information et sensibilisation des populations	Nous nous engageons à informer et sensibiliser la population sur le paludisme afin de contribuer à l'élimination de cette maladie Nous nous engageons à informer et sensibiliser la population sur le paludisme afin de contribuer à l'élimination de cette maladie



IX : Planning

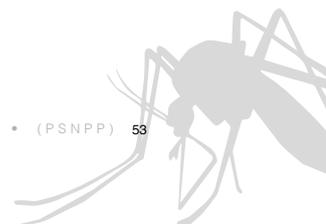
CIBLES	ACTIVITES	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	ANNEE											
					2018	2019	2020	2021	2022	2023						
LE NIVEAU CENTRAL: LE GOUVERNEMENT ET LES INSTITUTIONS DE L'ETAT	Ratifier les traités, conventions, déclarations internationaux, régionaux, et sous régionaux	Les traités, conventions, déclarations internationaux, régionaux et sous régionaux sont ratifiés	Nombre de traités, conventions, déclarations internationaux, régionaux, et sous régionaux ratifiés	Le Journal officiel												
	Créer Le comité interministériel de lutte contre le paludisme	Le Comité interministériel de lutte contre le paludisme est crée	Le décret portant création,	Décret portant création composition et fonctionnement du Comité interministériel ; - Compte Rendu des réunions du comité interministériel												
	Élaborer et signer les lois, décrets, arrêtés pris par le gouvernement et les institutions de l'Etat	Les lois, décrets, arrêtés pris par le gouvernement et les institutions de l'Etat sont élaborés et signés	Le nombre de lois, décrets, arrêtés signés par le gouvernement et les institutions de l'Etat	Journal Officiel												
	Organiser les réunions de coordinations du Comité interministériel	Les réunions de coordinations du Comité interministériel sont organisées	Nombre de réunions de coordinations du Comité interministériel	Compte rendu de réunions de coordinations du Comité interministériel												
	Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme	Les ressources pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme sont mobilisées	Nombre de conventions signées	-Rapport de signature des subventions												

CIBLES	ACTIVITES	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	ANNEE										
					2018	2019	2020	2021	2022	2023					
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	-Élaborer et valider le document de plaidoyer	-Le document de plaidoyer est validé	-Nombre de documents de plaidoyer	-Rapport des ateliers d'élaboration et de validation											
	Organiser les rencontres de négociation dans le cadre de partenariats	-Les rencontres de négociation dans le cadre des partenariats sont organisées	-Nombre de rencontres de négociation organisées	Compte rendu de rencontres de négociation											
	Signer les conventions	Les conventions sont signées	Nombre de conventions signées	Journal officiel											
	Mettre en place un Comité de suivi des engagements des partenaires	Le Comité de suivi des engagements des partenaires est mis en place	-Nombre de comités de suivi créés	-Arrêté portant création, composition et fonctionnement du Comité des engagements des partenaires											
	Faire la revue des PTF traditionnels et potentiels de l'Etat	-La revue des PTF traditionnels et potentiels de l'Etat est faite	-Nombre de rapports de réunions de revue des PTF traditionnels et potentiels	-La liste exhaustive des PTF additionnels de l'Etat											
	Apporter un appui technique au PNLP	Les consultants sont disponibles	Le nombre de consultants mis à la disposition du PNLP	Rapports du consultant											
	Apporter un appui technique aux partenaires de mise en œuvre	Les consultants sont disponibles	Le nombre de consultants mis à la disposition des PMO	Rapports des consultants											



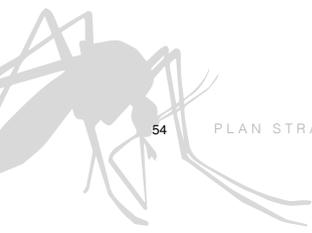
CIBLES	ACTIVITES	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	ANNEE						
					2018	2019	2020	2021	2022	2023	
LE SECTEUR PRIVE	Élaborer et valider un document de plaidoyer mettant en évidence les changements politique pour faciliter la mise en œuvre de toutes les interventions de lutte contre le paludisme	Un document de plaidoyer mettant en évidence les changements politiques pour faciliter la mise en œuvre de toutes les interventions de lutte contre le paludisme est validé	Le document de plaidoyer	Rapport des ateliers d'élaboration et validation du document de plaidoyer							
	Signer une convention de partenariat	Une convention de partenariat est signée	La convention de partenariat	Journal officiel							
	Mettre en place un cadre de coordination et de suivi des engagements	Un cadre de coordination et de suivi des engagements est mis en place	-Le cadre de coordination de suivi des engagements	Cadre de collaboration							
	Organiser des rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé	-Les rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé sont organisées	-Le nombre de rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé sont organisées	Compte rendu des rencontres de plaidoyer en directions des décideurs du secteur							

CIBLES	ACTIVITES	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	ANNEE						
					2018	2019	2020	2021	2022	2023	
LES LEADERS COMMUNAUTAIRES	Sensibiliser les leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme	Des activités de sensibilisation des leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme sont organisées	Nombre d'activités de sensibilisation des leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme organisées	Rapports d'activités							
	Amener les communautés à s'engager pour les interventions de lutte contre le paludisme	Les communautés sont engagées pour les interventions de lutte contre le paludisme	Nombre de communautés engagées pour les interventions de lutte contre le paludisme	Rapports d'activités							
LES PROFESSIONNELS DES MEDIAS	Signer la convention de partenariat	La convention de partenariat est signée	-La convention de partenariat	Journal officiel							
	Élaborer les plans média de diffusion des messages de sensibilisation sur le paludisme	-Les plans média de diffusion des messages de sensibilisation de la lutte contre le paludisme sont élaborés	-Les plans média	Rapport d'activités							
	Planifier des sessions d'orientation des professionnels de média	Les sessions d'orientation des professionnels de média planifiées	Nombre de sessions d'orientation des professionnels planifiées et mises en œuvre	Rapport d'activités							

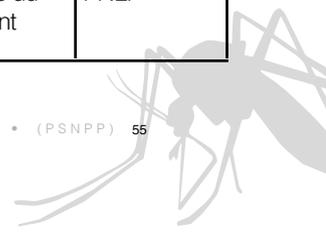


X- Suivi & évaluation

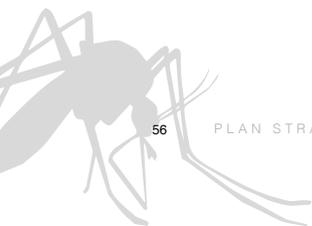
Le suivi du plan stratégique national de plaidoyer 2018-2023 consiste à observer et à vérifier le déroulement des activités prévues selon la périodicité établie par le planning de mise en œuvre. Le suivi se fera selon les cibles identifiées à partir des résultats attendus selon les indicateurs définis. À cet effet, la matrice de suivi suivante a été élaborée :



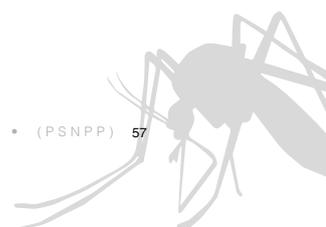
Cible	Resultats	Indicateurs de base	Periodicite	Source de verification	Respon-sable
Le niveau central: le gouvernement et les institutions de l'Etat	Les traités, conventions, déclarations internationaux, régionaux et sous régionaux sont ratifiés	Nombre de traités, conventions, déclarations internationaux, régionaux et sous régionaux ratifiés	Premier trimestre 2019	Le Journal officiel	PNLP
	Le Comité interministériel de lutte contre le paludisme est créé	Le décret portant création, composition et fonctionnement du comité est signé	2ème trimestre 2019	Le décret portant création, composition et fonctionnement du comité interministériel	PNLP
		Nombre de ministères engagés dans le suivi des activités de plaidoyer			
		Nombre de rapports de réunion du comité interministériel produits			
	Les lois, décrets, arrêtés par le gouvernement et les institutions de l'Etat sont élaborés et signés	Nombre de lois, décrets, arrêtés signés par le gouvernement et les institutions de l'Etat	2ème et 3ème trimestre 2019	Journal officiel	DIR CABINET MSHP
	Les réunions de coordination du Comité interministériel sont organisées	7 réunions du comité de suivi	Trimestrielle à partir du dernier trimestre 2019 jusqu'au dernier trimestre 2023	Compte rendu de réunions de coordination du Comité inter ministériel	DIR CABINET MSHP
Les ressources pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme sont mobilisées	Nombre de conventions signées	2ème et 3ème trimestre de chaque année	Rapport de signature des subventions	DAF MSHP	
Partenaires Techniques et financiers	Le document de plaidoyer est validé	Le document de plaidoyer	2ème et 3ème trimestre 2019	Rapport des ateliers d'élaboration et de validation	JHU/BA
	Les rencontres de négociation dans le cadre des partenariats sont organisées	2 rencontres de négociation sont organisées	2ème et 3ème trimestre 2019	Compte rendu de négociation	PNLP
	Les conventions sont signées	Nombre de conventions	1er et 2ème trimestre 2020	Journal officiel	PNLP
	Le Comité de suivi des engagements des partenaires est mis en place	Le Comité de suivi créé	3ème et 4ème trimestre 2020	Arrêté portant création et fonctionnement du Comité des engagements des partenaires	PNLP
	La revue des PTF traditionnels et potentiels de l'Etat est faite	2 rapports de réunion de revue des PTF traditionnels et potentiels	1er et 2ème trimestre 2019	La liste exhaustive des PTF potentiels de l'Etat	PNLP
	Les consultants sont disponibles	Le nombre de consultants mis à la disposition du PNL	À partir du 1er janvier 2019 jusqu'en 2023	Rapports du consultant	PNLP
	Les consultants sont disponibles	Le nombre de consultants mis à la disposition des PMO	À partir du 1er janvier 2019 jusqu'en 2023	Rapports du consultant	PNLP



Cible	Resultats	Indicateurs de base	Periodicite	Source de verification	Respon- sable
Les élus locaux	Les interventions de lutte contre le paludisme par les collectivités sont soutenues	Le nombre d'interventions de lutte contre le paludisme par les collectivités sont soutenues	À partir du 1er juin 2019 jusqu'à fin 2023	Rapports des interventions	PNLP
	Les élus locaux pris part aux de réunions de coordination locale sont connus	Le nombre d'élus locaux qui prennent part aux réunions de coordination locale	1er et 3ème trimestre de chaque année à partir de janvier 2020	Compte rendu de réunions de coordination locale	PNLP
	Un document de plaidoyer est produit	Le document de plaidoyer	2ème trimestre 2019	Document de plaidoyer	PNLP
	Des rencontres de plaidoyer sont organisées	Le nombre de rencontres de plaidoyer sont organisées	Tous les deux trimestres à partir du 1er juillet 2019	Compte rendu de rencontres de plaidoyer	PNLP
	Un Comité de suivi des engagements est mis en place	Le Comité de suivi	3ème trimestre 2019	Arrêté portant création du Comité du suivi des engagements	PNLP
	Les collectivités territoriales organisent des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités	Le nombre de collectivités territoriales qui organisent des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités	Tous les deux trimestres à partir du 1er juillet 2019	Rapports des interventions locales de lutte contre le paludisme	PNLP
	Les communautés mènent des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités	Le nombre de communautés qui mènent des interventions de lutte contre le paludisme dans leurs localités	À partir du 1er juillet 2019 jusqu'à fin 2023	Rapports d'intervention	PNLP
	La communauté est sensibilisée sur l'intérêt de lutter contre le paludisme	Le nombre de communautés sensibilisées sur l'intérêt de lutter contre le paludisme	À partir du 1er octobre 2019 jusqu'à fin 2023	Rapports d'activités	PNLP
Les PMO	Les PMO intègrent les activités de lutte contre le paludisme dans leurs priorités	Le nombre de PMO qui intègre les activités de lutte contre le paludisme dans leurs priorités	Chaque premier trimestre à partir de janvier 2019	Rapports d'activités	PNLP
	Des réunions de plaidoyer sont organisées	Le nombre de réunions de plaidoyer sont organisées	À partir du 1er avril 2019 jusqu'à fin 2023	Rapports d'activités	PNLP
	Des conventions de partenariat sont signées	Le nombre de conventions de partenariat sont signées	Deuxième semestre 2019	Journal officiel	PNLP



Cible	Resultats	Indicateurs de base	Periodicite	Source de verification	Respon-sable
Le secteur privé	Un document de plaidoyer mettant en évidence les changements de politique pour faciliter la mise en œuvre de toutes les interventions de lutte contre le paludisme est validé	Le document de plaidoyer	2ème trimestre 2019	Rapport des ateliers d'élaboration et validation du document de plaidoyer	DIR CABINET MSHP
	Une convention de partenariat est signée	La convention de partenariat	2ème semestre 2019	Journal officiel	DIR CABINET MSHP
	Un cadre de coordination et de suivi des engagements est mis en place	- La décision portant cadre de coordination et de suivi des engagements - Le nombre de rapports de réunion du cadre de coordination et de suivi des engagements	2ème semestre 2019	Cadre de collaboration	PNLP
	Les rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé sont organisées	Le nombre de rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé sont organisées	Tous les deux semestres à partir du janvier 2020 jusqu'à fin 2023	Compte rendu des rencontres de plaidoyer en direction des décideurs	PNLP
Les leaders communautaires	D'activités de sensibilisation des leaders communautaires religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme sont organisées	Le nombre d'activités de sensibilisation des leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme organisées	À partir du 1er octobre 2019 jusqu'à fin 2023	Rapports d'activités	PNLP
	Les communautés sont engagées pour les interventions de lutte contre le paludisme	Le nombre de communautés engagées pour les interventions de lutte contre le paludisme	À partir du 1er octobre 2019 jusqu'à fin 2023	Rapports d'activités	PNLP
Les professionnels des médias	La convention de partenariat est signée	La convention de partenariat	2ème semestre 2019	Journal officiel	PNLP
	Les plans média de diffusion des messages de sensibilisation sur le paludisme sont élaborés	Les plans média	À partir du 1er janvier 2020 jusqu'à fin 2023	Rapport d'activités	PNLP
	Les sessions d'orientation des professionnels de médias sont planifiées	Nombre de sessions d'orientation des professionnels planifiées	2ème semestre 2019	Rapport d'activités	PNLP



XI- Modalités de mise en œuvre du plan quinquennal et les recommandations

A. Mécanismes institutionnels

La mise en œuvre du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire se fera par le ministère en charge de la Santé à travers le PNLP. À cet effet, il est prévu de mettre en place (i) le Comité interministériel de lutte contre le paludisme ; (ii) un Comité de suivi des engagements est mis en place.

Le suivi et de la coordination et de la supervision des activités de plaidoyer est assuré : (i) au niveau central par le PNLP à travers une mission de supervision semestriel ;(ii) au niveau régional par les Directions régionales de la Santé qui conduisent une supervision trimestrielle ; (iii) les Directions de Districts sanitaires sont impliquées dans les supervisions.

L'évaluation du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme se fera en trois étapes :

Étape 1 : Après deux années de mise en œuvre (fin 2020), une évaluation à mi-parcours est prévue pour apprécier les tendances d'adhésion et l'engagement des différentes parties prenantes ciblées par ce plan. Un consultant sera recruté pour conduire le bilan à mi-parcours. Le rapport d'évaluation du consultant servira de source de vérification. Cette évaluation à mi-parcours devra permettre de corriger les éventuelles insuffisances qui seraient constatées dans la mise en œuvre du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme

Étape 2 : En fin de processus, c'est-à-dire en décembre 2023, l'évaluation finale permettra d'établir le bilan final. Cette évaluation sera réalisée par un consultant et le rapport final d'évaluation servira de source de vérification.

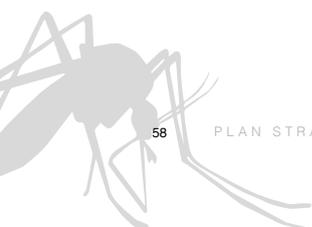
Étape 3 : Deux années après la fin de la mise en œuvre (2025), il est prévu une évaluation d'impact destinée à vérifier la réalisation des différents résultats d'impact du Plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme 2018-2023. À cette fin, un consultant produira un rapport d'impact.

B. Recommandations

L'élaboration de ce plan national stratégique de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme a permis de se rendre compte que très peu de données existent sur le plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire. Étant entendu que le « Plan national de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme 2013-2025 » n'a pas fait l'objet d'une mise en œuvre, encore moins d'une évaluation, il n'a pas permis de disposer de données de base. L'implication du PNLP, des partenaires techniques et financiers, des PMO a permis de rassembler des données qualitatives et quantitatives qui ont concouru à réaliser l'analyse situationnelle dans le cadre de l'élaboration du présent plan stratégique. À ce sujet, il paraît impératif de commanditer une recherche formative allant dans le sens de disposer d'une base de données spécifiques au domaine du plaidoyer dans la lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de ce plan, il est essentiel que :

- le cadre de coordination de la mise en œuvre réunissant les acteurs gouvernementaux, les PTF, les PMO (ONG, OSC) soit opérationnel en vue de créer une dynamique d'intérêts et de collaboration ;
- le Comité interministériel de lutte contre le paludisme et le Comité de suivi des engagements prévus soient fonctionnels ;
- les ressources financières soient mises à la disposition du PLNP selon un chronogramme de décaissement précis ;
- à chaque rencontre de plaidoyer, soient fournis aux différentes cibles des documents faciles à lire et comportant les informations capables de faciliter la prise de décision allant dans le sens de l'accompagnement des activités de plaidoyer.



Budget Résumé

INTERVENTIONS	BUDGET PAR AN (FCFA)							Total Euro (6 ans)	%
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total FCFA (6 ans)		
PLANIFICATION ET ADMINISTRATION	3 791 700	13 545 184	31 407 505	36 703 689	31 407 505	4 186 000	121 041 583	184 527	49,36
COMMUNICATION (CCC)	0	47 371 420	19 205 000	19 205 000	19 205 000	19 205 000	124 191 420	189 329	50,64
TOTAL PLAN DE PLAIDOYER 2018-2023	3 791 700	60 916 604	50 612 505	55 908 689	50 612 505	23 391 000	245 233 003	373 855	100

Références

Balima T. Comporé-Ouoba A. (2016), Stratégie et plan d'action triennal de plaidoyer pour la réduction des risques et catastrophes au Burkina Faso

Elihu KATZ et Paul L. LAZARSELD (1955/2008), Influence personnelle. Ce que les gens font des média, Paris, Armand Colin/Institut national de l'audiovisuel

Gillespie, D. et Fredrick, B. (2013) Portfolio de Plaidoyer d'Advance Family Planning. Novembre 2013.

Gillespie, D. et Fredrick, B. (2013) AFP SMART : Guide pour l'obtention de Gain Rapide. Novembre 2013.

GNDR (2016), Plaidoyer national Boîte à outils Guide de travail en commun des organisations de la société civile pour faire pression à propos des questions de résilience à l'échelon national

KACHELRIESS-MATTHESS S., 1999, Succès et échecs fondés sur des expériences acquises au Maroc et recommandations pour évaluer les potentialités et obstacles avec la méthode SEPO, GTZ Maroc

MSHP (2015), Plan national de développement sanitaire 2016-2020

MSHP (2017), Plan stratégique de communication pour le changement social et des comportements en matière de lutte contre le paludisme 2016-2020

MSHP (2018), Stratégie de lutte anti vectorielle et de gestion de la résistance des vecteurs du paludisme aux insecticides en Côte d'Ivoire

MSLCS (2013), Document de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme 2013-2015

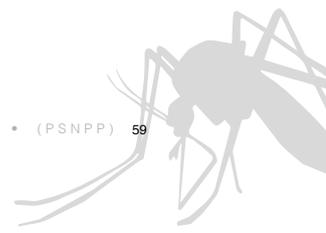
NFMH-NMEP (2014), Malaria ACSM Guidelines: Strategic framework and implementation guidelines for advocacy, communication and social mobilization programs 2014

OMS (2018), Rapport sur le paludisme dans le monde 2018

Rollback Malaria Partnership. Advocacy for Resource Mobilization (ARM) for Malaria Guide. (May 2015)

SMH (2016), Advocacy, communication and social mobilization action plan for malaria elimination in Swaziland, 2015-2017

UNICEF (2016), Manuel de plaidoyer : orienter les décisions visant à améliorer la vie des enfants



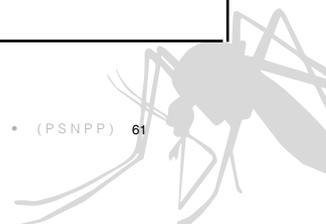
Annexes

ANNEXE 1 : MATRICE SEPO

MILDA

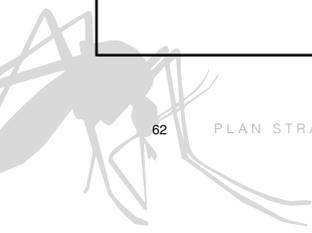
SUCCÈS	ÉCHEC	POTENTIALITÉS	OBSTACLES
<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité des MILDA - L'Etat a financé des activités de sensibilisation de la population à travers le camion podium dans les régions sanitaires du N'Zi-Iffou, Bélier, Sud-Comoé, Dabou, Adjamé, Indénié-Djuablin et Boukani-Gontougo. - Grande distribution (nombre de MILDA) - Distribution en routine - Disponibilité dans tous les districts sanitaires - Implication de 100 formations sanitaires d'entreprises privées dans la distribution gratuite des intrants (MILDA et SP) et antipaludiques CTA aux populations, y compris les employés - Formations de 250 prestataires des cliniques privées - Formations de 589 pharmaciens/dispensateurs des officines privées - Les différentes interventions de plaidoyer auprès des PTF (Fonds mondial, PMI, UNICEF, OMS...), en plus de la contribution de l'Etat, ont permis d'obtenir la mobilisation des ressources - 82 ONG recrutées et engagées dans les 82 DDS pour la mobilisation des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-exposition de certaines populations aux messages sur la MILDA - Assimilation à un dispositif mortuaire - Absence lors du dénombrement ou de la distribution - Utilisation de la MILDA à d'autres fins (enclos, filets de pêche ou de sport) - Préjugés (manque d'esthétique et/ou difficulté d'installation, source de chaleur, d'inconfort) - La MILDA est perçue comme un produit pour les pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des partenaires techniques et financiers à appuyer le PNL - Existence d'un programme spécialisé dans la lutte contre le paludisme (PNLP) - Mobilisation communautaire autour de la démoustication - Engagement de la Première Dame à porter la problématique du couple mère- enfant dans le cadre de la PTME (possibilité d'élargir le domaine au paludisme dans le cadre des CPN) - Engagement de la Première Dame dans la lutte contre le travail des enfants - 74,6% des chefs de ménage déclarent que la MILDA disponible dans le ménage était utilisée - Engagement des partenaires techniques et financiers à appuyer le PNL - Existence d'un programme spécialisé dans la lutte contre le paludisme (PNLP) - Engagement des autorités administratives (tous les préfets et sous-préfets) et des leaders communautaires dans la mobilisation des communautés pendant la campagne MILDA 2014 - Engagement de plus 100 entreprises privées - Appui OMS, UNICEF et les laboratoires pour la mise en œuvre des interventions - 82 ONG recrutées et engagées dans les 82 DDS pour la mobilisation des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - Climat tropical favorable à la prolifération des moustiques - L'attachement aux habitudes (produit cadeau=moins de valeur, mauvaise qualité) - Cause de la chaleur - Fatalisme ambiant (où on ne meurt pas ?) - Le paludisme est perçu comme une maladie banale

SUCCÈS	ÉCHEC	POTENTIALITÉS	OBSTACLES
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de SP dans les centres de santé - Existence dans les centres de santé d'espace CPN - Personnel bien formé - Implication de 60 cliniques privées dans la dispensation gratuite de SP aux FE et MILDA aux enfants < 5ans et FEE - Formations de 250 prestataires des cliniques privées - Formations de 589 pharmaciens/dispensateurs des officines privées - L'Etat a financé des activités de sensibilisation de la population à travers le camion podium dans les régions sanitaires du N'Zi-Iffou, Bélier, Sud-Comoé, Dabou, Adjamé, Indénié-Djuablin et Boukani-Gontougo - Les différentes interventions de plaidoyer auprès des PTF (Fonds mondial, PMI, UNICEF, OMS...), en plus de la contribution de l'Etat, ont permis d'obtenir la mobilisation des ressources - 82 ONG recrutées et engagées dans les -82 DDS pour la mobilisation des communautés - Appui OMS, UNICEF et les laboratoires pour la mise en œuvre des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité géographique et financière - Probables ruptures des SP dans les centres de santé, - Mauvais accueil des prestataires de santé - Long temps d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des partenaires techniques et financiers à appuyer le PNLP - Existence d'un programme spécialisé dans la lutte contre le paludisme (PNLP) - Engagement de la Première Dame à porter la problématique du couple mère-enfant dans le cadre de la PTME (possibilité d'élargir le domaine au paludisme dans le cadre des CPN) - Engagement de la Première Dame dans la lutte contre le travail des enfants - Les femmes (69,7%) sont disposées à promouvoir la SP dans leur quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme - Refus de certaines femmes de se faire traiter par des prestataires de sexe masculin - Persistance des pratiques traditionnelles : assistance des mères, grand-mères et des belles mères, le recours aux matrones et aux tradipraticiens, refus de certaines femmes de se faire traiter par des praticiens jeunes - Persistance des croyances erronées : on n'annonce pas une grossesse tôt, la superstition, le vaccin antitétanique provoquent le dépassement du terme de la grossesse



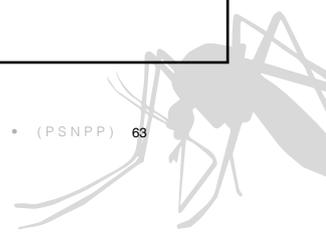
LUTTE ANTI LARVAIRE

SUCCÈS	ÉCHEC	POTENTIALITÉS	OBSTACLES
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'un plan stratégique de lutte anti vectorielle et de gestion de la résistance des vecteurs du paludisme aux insecticides 2015 - Implication de certaines entreprises agroindustrielles dans la lutte anti larvaire - Des opérations de démoustication financées par l'Etat se sont déroulées à Abidjan Sud, dans la région du Sud-Comoé, à Dabou, à Agboville, à Toumodi et à Tiassalé avec une forte mobilisation et une forte implication des autorités administratives et des leaders communautaires - L'Etat a financé des activités de sensibilisation de la population à travers le camion podium dans les régions sanitaires du N'Zi-Iffou, Bélier, Sud-Comoé, Dabou, Adjamé, Indénié-Djuablin et Boukani-Gontougo - Les différentes interventions de plaidoyer auprès des PTF (Fonds mondial, PMI, UNICEF, OMS...), en plus de la contribution de l'Etat, ont permis d'obtenir la mobilisation des ressources - 82 ONG recrutées et engagées dans les 82 DDS pour la mobilisation des communautés - Appui OMS, UNICEF et les laboratoires pour la mise en œuvre des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Les collectivités ne respectent pas leurs engagements en matière d'assainissement du cadre de vie des populations (plan de communication stratégique) (documenter à partir des résultats des études entomologiques pilotes) - Les collectivités locales n'offrent pas un service d'assainissement régulier 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des partenaires techniques et financiers à appuyer le PNLP - Existence d'un programme spécialisé dans la lutte contre le paludisme (PNLP) - Engagement de certaines entreprises agroindustrielles dans la lutte anti larvaire - Engagement des réseaux et faïtières de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire - Implication des ministères en charge de la Salubrité, de l'Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mode de vie favorisant les gîtes larvaires (jardins, pots de fleurs, piscines, réserves d'eau non couvertes, gouttières) - Absence/défaillance des infrastructures d'assainissement, - Faible disponibilité des services d'assainissement



PRISE EN CHARGE

SUCCÈS	ÉCHEC	POTENTIALITÉS	OBSTACLES
<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'utilisation des services était de 45,26% au niveau national. Il est en hausse par rapport à 2015 où on avait 43,33% - L'on a enregistré 34,65% comme taux d'utilisation pour les ESPC et 28,39% dans les hôpitaux de référence de niveau secondaire (HG et CHR) ; (RASS 2016) - Bonne couverture sanitaire - Implication du secteur privé lucratif (60 cliniques privées dans la dispensation gratuite de SP aux FE et MILDA aux enfants < 5ans et FEE) et non lucratif (100 formations sanitaires d'entreprises privées dans la distribution gratuite des intrants (MILDA et SP) et antipaludiques CTA aux populations, y compris les employés) dans la stratégie nationale de prise en charge du paludisme - En 2017, 59 districts ont offert des services de PECADOM du paludisme simple chez < 5 ans dans villages > de 5 km d'un centre de santé - Environ 5070 ASC formés et impliqués dans la prise en charge du paludisme (RAPPORT PNLP) - L'Etat a financé des activités de sensibilisation de la population à travers le camion podium dans les régions sanitaires du N'Zi-Iffou, Bélier, Sud-Comoé, Dabou, Adjamé, Indénié-Djuablin et Boukani-Gontougo - Les différentes interventions de plaidoyer auprès des PTF (Fonds mondial, PMI, UNICEF, OMS...), en plus de la contribution de l'Etat, ont permis d'obtenir la mobilisation des ressources - 82 ONG recrutées et engagées dans les 82 DDS pour la mobilisation des communautés - Appui OMS, UNICEF et les laboratoires pour la mise en œuvre des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains prestataires refusent d'appliquer les dispositions relatives à l'arrêté sur la gratuité des intrants et médicaments - Les ruptures de stock °Rupture fréquentes des TDR et intrants de labo dans les centres de santé, °Probables ruptures des CTA dans les centres de santé - Mauvais accueil des prestataires de santé - Long temps d'attente - Manque de conscience professionnelle chez certains prestataires qui vendent les antipaludéens - Manque de motivation (cadre de travail) - Absence de supervision régulière - Manque de sanctions à l'égard des prestataires de santé - Mauvaise gestion des effets secondaires des CTA - Plateau technique inadéquat (cas de paludisme grave), mauvaise répartition et insuffisance du personnel de santé, manque de conscience professionnelle chez certains prestataires qui vendent les médicaments antipaludéens - Éloignement géographique des centres de santé (33% de la population est situé à plus de 5km d'un centre de santé) - Mauvaise répartition et insuffisance du personnel de santé - Supervisions irrégulières - Absence de redevabilité des agents de santé vis-à-vis de la population et du système 	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté politique de l'Etat de Côte d'Ivoire de lutter contre le paludisme - L'existence d'un programme spécialisé dans la lutte contre le paludisme (DC-PNLP) (Arrêté N° 133MSP/CAB/du 09 Mai 1996 modifié par Arrêté N° 311MSHP/CAB du 04 octobre 2007) - Engagement des partenaires techniques et financiers à appuyer le MSHP à travers le PNLP - L'existence de documents normatifs de prise en charge du paludisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité géographique (33% de la population est situé à plus de 5 km d'un centre de santé) - 67% des populations vit à moins 5km d'un centre de santé et 10% à plus de 10 Km ; (RASS 2016) - Analphabétisme : la prévalence du palu est nettement plus élevée en milieu rural (64% TDR et 50% GE) qu'en milieu urbain (17% TDR et 15% GE), - Sentiments d'invulnérabilité des hommes face au palu - Influence des croyances sur des populations vulnérables (femmes enceintes) - Recours à la médecine traditionnelle - Manque de confiance dans le système



ANNEXE 2 : Matrice de resultats

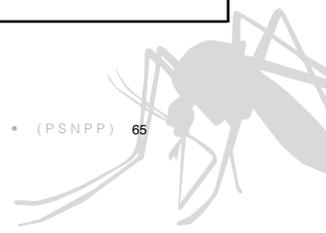
IMPACT 1 : Le gouvernement et les institutions de l'État sont engagés et facilitent la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, PEC, MILDA, TPI)

Indicateurs :

- Nombre de dispositions institutionnelles prises par les ministères techniques et les institutions de l'État pour la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, PEC, MILDA, TPI)
- Taux d'accroissement du budget de l'État accordé à la lutte contre le paludisme sur la période

Résultats d'effet	Indicateurs d'effet	Résultats d'extrants	Indicateurs
Effet 1 : Le gouvernement et les institutions de l'État ratifient toutes les conventions et tous traités internationaux, régionaux et sous régionaux sur la lutte contre le paludisme	Le nombre de conventions et traités internationaux, régionaux et sous régionaux sur la lutte contre le paludisme ratifiés	Les traités, conventions et déclarations internationaux sont répertoriés	Le nombre de traités, conventions, déclarations internationaux répertoriés
		Les traités, conventions et déclarations internationaux sont signés	Le nombre de traités, conventions et déclarations internationaux signés
		Les traités, conventions et déclarations internationaux sont ratifiés	Le nombre de traités, conventions et déclarations internationaux ratifiés
Effet 2 : Le gouvernement et les institutions de l'État mettent en place des politiques publiques favorables à la lutte contre le paludisme	Nombre de lois, de décrets et d'arrêtés signés	Le Comité interministériel de lutte contre le paludisme est créé	Les textes juridiques portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité interministériel
		Les réunions de coordination du Comité interministériel sont organisées	Les réunions de coordination du Comité interministériel organisées
		Les lois, les décrets et les arrêtés sont signés par le gouvernement et les institutions de l'État	Le nombre de lois, décrets et arrêtés pris par les institutions de l'État
Effet 3 : Les ministères clés intègrent les activités de lutte contre le paludisme dans leurs plans d'action	Nombre de ministères clés impliqués dans la mise en œuvre de la politique de lutte contre le paludisme	Un document de plaidoyer mettant en évidence les changements politiques pour faciliter la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme est élaboré	Nombre de documents de plaidoyer mettant en évidence les changements politiques pour faciliter la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme
		Une déclaration d'engagement moral du gouvernement et des membres d'institutions pour la lutte contre le paludisme est signée	Nombre de déclarations d'engagement moral du gouvernement et des membres d'institutions pour la lutte contre le paludisme
		Une plateforme de coordination et de suivi des engagements pris sur toutes les directives de lutte contre le paludisme est mise en place	Nombre d'autorités politiques et administratives impliquées dans la mise en place de la plateforme pour la coordination et le suivi des directives de lutte contre le paludisme
			Nombre de rencontres organisées par la plateforme pour la coordination et le suivi des engagements pris sur toutes les directives de lutte contre le paludisme

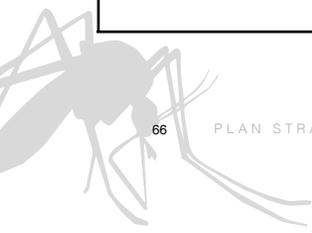
Résultats d'effet	Indicateurs d'effet	Résultats d'extrants	Indicateurs
Effet 4 : Le gouvernement et les institutions mobilisent au niveau national et international les ressources pour la lutte contre le paludisme	- Nombre de subventions obtenues par le gouvernement et les institutions auprès des organismes internationaux - La proportion des financements domestiques obtenus	Un document de plaidoyer et de mobilisation des ressources mettant en évidence les changements politiques pour faciliter la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme est élaboré	Nombre de documents de plaidoyer mettant en évidence les changements politiques pour faciliter la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme
		Les rencontres de plaidoyer et de mobilisation de ressources à l'endroit des organismes internationaux sont organisées	Nombre de rencontres de plaidoyer et de mobilisation de ressources à l'endroit des organismes internationaux
		Les rencontres de plaidoyer et de mobilisation de ressources à des entreprises du secteur privé (PPP/RSE) national sont organisées	Nombre de rencontres de plaidoyer et de mobilisation de ressources à des entreprises du secteur privé (PPP/RSE)
		Un Fonds national de lutte contre le paludisme est mis en place	- Nombre de textes portant création, attributions, composition et fonctionnement du Fonds national de lutte contre le paludisme - Nombre de textes juridiques portant financement du Fonds national de lutte contre le paludisme
Effet 5 : Les ministères clés intègrent les activités de lutte contre le paludisme dans leurs plans d'action	Le nombre de ministères clés intégrant les activités de lutte contre le paludisme dans leurs plans d'action	- Les rencontres de plaidoyer en direction des ministères clés pour l'intégration des activités de lutte contre le paludisme dans leurs plans d'action	- Nombre de rencontres de plaidoyer en direction des ministères clés pour l'intégration des activités de lutte contre le paludisme dans leurs plans d'action
		- Les ministères clés mènent les activités de lutte contre le paludisme dans leurs plans d'action	- Nombre de ministères clés qui mènent les activités de lutte contre le paludisme dans leurs plans d'action
Effet 6 : Les ministères en charge de l'Education et de la Formation intègrent la lutte contre le paludisme dans les curricula de formation (Programme SVT, EDHC du primaire et du secondaire)	Le nombre de ministères en charge de l'Education et de la Formation qui intègrent la lutte contre le paludisme dans les curricula de formation (Programme SVT, EDHC du primaire et du secondaire)	Les rencontres de plaidoyer en direction des ministères en charge de l'Education et de la Formation pour l'intégration de la lutte contre le paludisme dans les curricula de formation (Programme SVT, EDHC du primaire et du secondaire) sont organisées	Nombre de rencontres de plaidoyer en direction des ministères en charge de l'Education et de la Formation pour l'intégration de la lutte contre le paludisme dans les curricula de formation (Programme SVT, EDHC du primaire et du secondaire)
		Les modules de formation sont définis	Nombre de modules de formation
		Des curricula de formation sont établis	Nombre de curricula de formation
		Des sessions de formation sont organisées	Nombre de sessions de formation



IMPACT 2 : Les partenaires techniques et financiers (PTF) engagés mobilisent les ressources et appuient les activités de lutte contre le le paludisme en Côte d'Ivoire :

- Le nombre de PTF mobilisés /Le niveau d'engagement des PTF
- Le taux d'accroissement des ressources financières mobilisées pour la lutte contre le paludisme
- La qualité des ressources humaines (expertises) mises à la disposition du PNLP

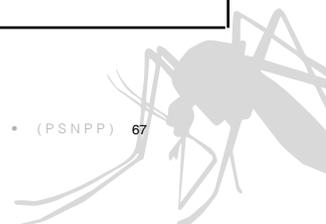
Résultats d'effet	Indicateurs d'effet	Résultats d'extrants	Indicateurs d'extrants
Effet 1 : Les PTF sont engagés et accompagnent le gouvernement, le MSHP, le PNLP dans la lutte contre le paludisme	Les accords de Partenariat / conventions	Un document de plaidoyer est produit	Document de plaidoyer disponible
		Des rencontres de partenariats sont organisées	Le nombre de rencontres de partenariats
		Les accords de partenariats / conventions sont signés	Nombre d'accords de partenariats / convention
		Un Comité de suivi des engagements pris est mis en place	- Le règlement intérieur du Comité de suivi - Nombre de PTF engagés dans le Comité de suivi - Nombre de réunions du Comité suivi par an - Nombre de rapports de suivi des engagements produits
Effet 2 : Les ressources financières des PTF sont mobilisées et affectées à la lutte contre le paludisme	Accroissement des ressources pour la lutte contre le paludisme	La priorisation des activités clés en matière de lutte contre le paludisme est établie	Nombre d'activités prioritaires définies
		La clé de répartition des ressources est établie par axe d'intervention	Proportion de ressources allouées par axe d'intervention
Effet 3 : Les expertises sont mises à la disposition du PNLP	Nombre d'experts mis à la disposition du PNLP	- Identification des experts pour l'accompagnement du PNLP dans la lutte contre le paludisme - Apport des experts au PNLP	-Nombre d'experts identifiés -Nombre d'experts sélectionnés pour accompagner la lutte contre le paludisme -Nombre d'experts apportant un appui Sectoriel au PNLP
		Apport des experts appuyant le PNLP dans la lutte contre le paludisme	Le nombre de ressources humaines (expertises) qui appuient le PNLP dans la lutte contre le paludisme



IMPACT 3 : Les élus locaux des collectivités territoriales sont engagés et soutiennent toutes les activités du PNLN dans leurs localités

- Les dispositions prises en faveur de la lutte contre le paludisme
- Les mesures d'assainissement prises
- Nombres d'activités de sensibilisation organisées

Résultats d'effet	Indicateurs	Résultats d'extrants	Indicateurs
Effet 1 : La lutte contre le paludisme est inscrite dans les priorités des collectivités territoriales	Nombre de collectivités ayant pris des dispositions en faveur de la lutte contre le paludisme	Un document de plaidoyer est produit	Un document de plaidoyer
		Des rencontres de partenariats sont organisées	Nombre de rencontres de partenariat organisées
		Signatures de conventions de partenariat	Nombre de conventions de partenariat signées
		Un Comité de suivi des engagements pris est mis en place	- Le règlement intérieur du Comité de suivi - Nombre de collectivités engagées dans le partenariat avec le PNLN - Nombre de réunions de suivi des engagements pris - Nombre de rapports de suivi des engagements produits
Effet 2 : Les collectivités territoriales prennent des mesures pour assainir le cadre de vie des populations de leurs localités	Nombre de collectivités ayant pris des mesures d'assainissement dans leurs localités	Un document de plaidoyer est produit	Le document de plaidoyer est produit
		Les localités prioritaires pour l'assainissement par collectivité	Nombre de localités prioritaires assainies par collectivité
Effet 3 : Les collectivités territoriales soutiennent toutes les activités de lutte contre le paludisme dans leurs localités	Nombre d'activités de lutte contre le paludisme tenu dans les localités	Les collectivités territoriales organisent les activités de lutte contre le paludisme dans leurs localités	- Nombre d'activités organisées par les collectivités - Nombre d'autorités ayant pris part aux activités de sensibilisation de lutte contre le paludisme dans leurs localités



IMPACT 4 : Le secteur privé de la santé s'engage à mobiliser davantage les entreprises, les cliniques privées en vue de les amener à faire respecter les directives de lutte contre le paludisme

Indicateurs :

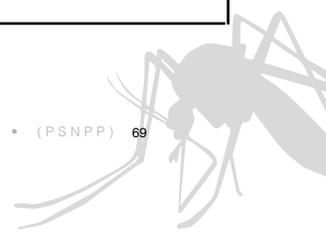
- Le nombre d'entreprises du secteur privé de la santé qui s'engagent à appliquer toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité)
- L'accroissement du nombre d'entreprises et cliniques privées du secteur

Résultats d'effet	Indicateurs	Résultats d'extrants	Indicateurs
Effet 1 : Les entreprises du secteur privé de la santé s'engagent à appliquer toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité)	Nombre d'entreprises du secteur privé de la santé qui s'engagent à appliquer toutes les directives de lutte contre le paludisme	Un document de plaidoyer mettant en évidence les changements politiques pour faciliter la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité) est élaboré	Un document de plaidoyer
		Les entreprises du secteur privé de la santé s'inscrivent dans l'application de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité) comme action prioritaire	Nombre d'entreprises mettant en application les directives de lutte contre le paludisme
Effet 2 : Les organisations professionnelles (ACPCI, et CECI...) du secteur privé de la santé se mobilisent pour l'accroissement du nombre d'entreprises et de cliniques privées	Nombre de nouvelles entreprises et cliniques mobilisées en faveur de la lutte contre le paludisme	Accroissement du nombre d'entreprises et de cliniques privées respectant les directives de lutte contre le paludisme	Nombre de rapports transmis par les cliniques privées et les entreprises
		Suivi du respect des directives de lutte mises en œuvre par les nouvelles cliniques privées et les entreprises	Nombre d'entreprises et cliniques privées respectant les directives de lutte contre le paludisme
		Rencontres de plaidoyer en direction du personnel des entreprises du secteur privé de la santé	- Le nombre de rencontres de plaidoyer en direction du personnel des entreprises du secteur privé de la santé - Le nombre de membres du personnel des entreprises du secteur de la santé qui participent aux rencontres de plaidoyer
		Rapportage des données du secteur privé	
Les entreprises du secteur privé de la santé appuient le PNLP	Le nombre d'entreprises du secteur privé de la santé qui appuient le PNLP	Les entreprises du secteur privé de la santé organisent des sessions de formation sur l'application de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité)	- Nombre de sessions organisées - Nombre de participants aux sessions de formation
		Les entreprises du secteur privé de la santé mobilisent leurs personnels pour l'application de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CPN, SP, gratuité)	- Nombre de cadres mobilisés - Nombre de membres du personnel mobilisés

IMPACT 5 : Les Leaders communautaires, religieux et associatifs soutiennent la lutte contre le paludisme au sein de leurs communautés

- Le nombre de leaders qui se mobilisent
- Le nombre de leaders communautaires et religieux qui mènent des actions de mobilisation en faveur de la lutte contre le paludisme

Résultats d'effet	Indicateurs d'effet	Résultats d'extrants	Indicateurs
Effet 1 : Les leaders communautaires et religieux posent des actes en faveur de la lutte contre le paludisme	Proportion de leaders communautaires, religieux et associatifs engagés dans la promotion de la préscolarisation au sein de leurs communautés	Les leaders communautaires, religieux et associatifs ont les connaissances appropriées sur les moyens de prévention et de lutte contre le paludisme	-Nombre de modules de formation -Nombre de sessions de formation organisées -Nombre de leaders communautaires, religieux et associatifs ayant pris part aux sessions de formation
		Les leaders Communautaires, religieux et associatifs engagent leurs communautés dans la lutte te contre le paludisme	Nombre de leaders communautaires, religieux et associatifs qui prennent des actes dans le sens de la lutte contre le paludisme
Effet 2 : Les leaders communautaires et religieux se mobilisent en faveur de la lutte contre le paludisme	Proportion de leaders communautaires, religieux et associatifs qui mobilisent les membres de leurs communautés enfaveur de la lutte contre le paludisme	Les leaders communautaires, religieux et associatifs facilitent l'accès de leurs communautés à l'information en faveur de la lutte contre le paludisme	Nombre de leaders communautaires, religieux et associatifs qui facilitent l'accès de leurs communautés à l'information en faveur de la lutte contre le paludisme
		Les leaders communautaires, religieux et associatifs appuient le PNLP dans ses activités de sensibilisation	Nombre de leaders communautaires, religieux et associatifs qui appuient le PNLP dans ses activités de sensibilisation
Effet 3 : Les leaders communautaires et religieux mènent des actions de mobilisation en faveur de la lutte contre le paludisme	Proportion des leaders communautaires, religieux et associatifs qui facilitent l'information et la sensibilisation des membres de leurs communautés en faveur de la lutte contre le paludisme.	Les leaders locaux se mobilisent pour lutter contre le paludisme dans leurs localités	Nombre de leaders locaux mobilisés pour lutter contre le paludisme dans leurs localités
		Les membres des communautés ont des connaissances appropriées sur l'intérêt de lutter contre le paludisme	Nombre de membres des communautés ayant des connaissances appropriées sur l'intérêt de lutter contre le paludisme

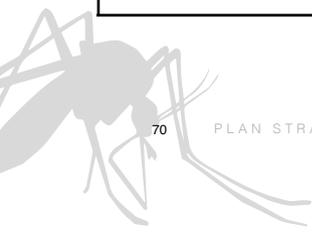


IMPACT 6 : Les professionnels des médias sont engagés et mobilisés pour la lutte contre le paludisme

Indicateurs :

- Les accords de partenariat
- Le nombre de sessions de renforcement des capacités
- Le nombre de publications sur le paludisme dans les médias

Résultats d'effet	Indicateurs	Résultats d'extrants	Indicateurs
Un partenariat formel est établi avec les professionnels des médias	Les accords de partenariat	Des rencontres de partenariats sont organisées	Le nombre de rencontres de partenariat
		La signature de la convention de partenariat est faite	Accord de partenariat
		Un comité de suivi des engagements pris est mis en place	- Existence d'un règlement intérieur du Comité de suivi - Existence d'un document nommant et qualifiant les membres du Comité - Nombre de réunions du Comité suivi
Les capacités des professionnels des médias sont renforcées	Nombre de sessions de formation	Les modules de formation sont définis	Nombre de modules de formation
		Des curricula de formation sont établis	Nombre de curricula de formation
		Des sessions de formation sont organisées	Nombre de sessions de formation
Les professionnels des médias inscrivent la lutte contre le paludisme dans leur agenda	Le nombre de publications sur le paludisme dans les médias	Les professionnels participent aux activités du PLNP	- Nombre de professionnels de média qui participent aux activités du PLNP - Nombre d'activités du PLNP auxquelles participent les professionnels de média
		- Les professionnels produisent des articles, des reportages sur la lutte contre le paludisme	Nombre de publications portant sur la lutte contre le paludisme
		- Les professionnels établissent des grilles de tarifs préférentiels pour la lutte contre le paludisme	Les grilles de tarifs



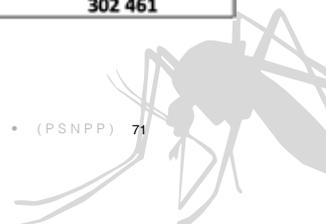
ANNEXE 3 : Budget détaillé plan de plaidoyer 2018-2023

Le gouvernement et les institutions de l'état engagent et facilitent la mise en œuvre de toutes les directives de lutte contre le paludisme (CNP, SP, PEC, MILDA, TP)

1.2-Créer le Comité interministériel de lutte contre le paludisme (organiser 2 ateliers de 20 personnes pendant 3 jours à Abidjan)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Déjeuner	Coût moyen d'un atelier	FCFA	7 500	60	450 000
Pause-café (matin et soir)	Coût moyen d'un atelier	FCFA	2 500	120	300 000
Eau en salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	120	60 000
Location de salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	6	480 000
Reprographie des documents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	1 250	20	25 000
Padex	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	20	3 000
Bloc note	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	20	10 000
Crayon	Coût moyen d'un atelier	FCFA	100	20	2 000
Chemise à rabat	Coût moyen d'un atelier	FCFA	400	20	8 000
Gomme	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	20	3 000
Rame de papier	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	2	6 000
Cartouche d'encre	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	1	80 000
Transport des participants	Coût moyen d'un atelier	FCFA	10 000	60	600 000
TOTAL					2 031 500
COÛT TOTAL D'UN ATELIER PAR PERSONNE					101 575

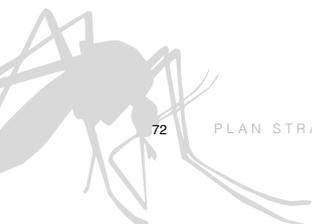
1.3- Élaborer et signer les lois, décrets, arrêtés par le gouvernement et les institutions de l'Etat (organiser 3 ateliers de 30 personnes pendant 4 jours hors d'Abidjan)

Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Hébergement et petit déjeuner des participants	Coût moyen d'un atelier	FCFA	22 500	120	2 700 000
Déjeuner	Coût moyen d'un atelier	FCFA	7 500	120	900 000
Pause-café (matin et soir)	Coût moyen d'un atelier	FCFA	2 500	240	600 000
Eau en salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	240	120 000
Transport des participants non-résidents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	20 000	120	2 400 000
Carburant des superviseurs niveau central	Coût moyen d'un atelier	FCFA	610	274	166 835
Perdiems du soir	Coût moyen d'un atelier	FCFA	12 500	120	1 500 000
Location de salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	60 000	8	480 000
Reprographie des documents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	1 250	30	37 500
Padex	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	30	4 500
Bloc notes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	30	15 000
Crayon	Coût moyen d'un atelier	FCFA	100	30	3 000
Rame de papier	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	2	6 000
Chemise à rabat	Coût moyen d'un atelier	FCFA	400	30	12 000
Gomme	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	30	4 500
Cartouche d'encre	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	1	80 000
Transport des participants internes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	5 000	8	40 000
TOTAL					9 073 835
COÛT TOTAL D'UN ATELIER PAR PERSONNE					302 461



1.4-Organiser les réunions de coordination du Comité interministériel (organiser 4 réunions par an de 20 personnes d'1 jour à Abidjan)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Déjeuner	Coût moyen d'un atelier	FCFA	7 500	20	150 000
Pause café (matin et soir)	Coût moyen d'un atelier	FCFA	2 500	40	100 000
Eau en salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	40	20 000
Transport des participants	Coût moyen d'un atelier	FCFA	10 000	20	200 000
Location de salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	60 000	6	360 000
Reprographie des documents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	1 250	20	25 000
Padex	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	20	3 000
Bloc notes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	20	10 000
Crayon	Coût moyen d'un atelier	FCFA	100	20	2 000
Chemise à rabat	Coût moyen d'un atelier	FCFA	400	20	8 000
Gomme	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	20	3 000
Rame de papier	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	2	6 000
Cartouche d'encre	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	1	80 000
TOTAL		FCFA			971 500
COÛT TOTAL D'UN ATELIER PAR PERSONNE					48 575

1.5-Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme : table ronde de mobilisation des ressources (organiser une réunion de 20 personnes d'1 jour à Abidjan)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Déjeuner	Coût moyen d'une réunion	FCFA	7 500	20	150 000
Pause-café (matin et soir)	Coût moyen d'une réunion	FCFA	2 500	40	100 000
Eau en salle	Coût moyen d'une réunion	FCFA	500	40	20 000
Transport des participants	Coût moyen d'une réunion	FCFA	10 000	20	200 000
Location de salle	Coût moyen d'une réunion	FCFA	80 000	2	160 000
Reprographie des documents	Coût moyen d'une réunion	FCFA	1 250	20	25 000
Padex	Coût moyen d'une réunion	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'une réunion	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'une réunion	FCFA	150	20	3 000
Bloc notes	Coût moyen d'une réunion	FCFA	500	20	10 000
Crayon	Coût moyen d'une réunion	FCFA	100	20	2 000
Chemise à rabat	Coût moyen d'une réunion	FCFA	400	20	8 000
Gomme	Coût moyen d'une réunion	FCFA	150	20	3 000
Rame de papier	Coût moyen d'une réunion	FCFA	3 000	2	6 000
Cartouche d'encre	Coût moyen d'une réunion	FCFA	80 000	1	80 000
TOTAL		FCFA			771 500
COÛT TOTAL D'UNE RÉUNION PAR PERSONNE					38 575



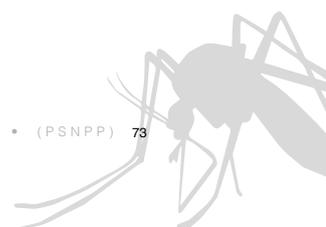
1.5.1-Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme : participer aux réunions et conférences nationales /internationales (2 personnes pendant 7 jours)

Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Perdiems et hébergement	Coût moyen par participant	FCFA	240 458	14	3 366 412
Frais de visas	Coût moyen par participant	FCFA	40 000	2	80 000
Billet d'avion aller-retour	Coût moyen par participant	FCFA	517 136	2	1 034 272
Frais d'assurance-maladie	Coût moyen par participant	FCFA	22 000	2	44 000
TOTAL					4 524 684
COÛT TOTAL D'UN PARTICIPANT					2 262 342

2- Les partenaires techniques et financiers (Ptf) engagés mobilisent les ressources et appuient les activités de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire

2.1-Elaborer et valider le document de plaidoyer (organiser 1 atelier de 25 personnes pendant 5 jours hors d'Abidjan)

Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Hébergement et petit déjeuner des participants	Coût moyen d'un atelier	FCFA	22 500	125	2 812 500
Déjeuner	Coût moyen d'un atelier	FCFA	7 500	125	937 500
Pause-café (matin et soir)	Coût moyen d'un atelier	FCFA	2 500	250	625 000
Eau en salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	250	125 000
Transport des participants non-résidents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	20 000	25	500 000
Carburant des superviseurs niveau central	Coût moyen d'un atelier	FCFA	610	324	197 335
Perdiems du soir	Coût moyen d'un atelier	FCFA	12 500	125	1 562 500
Location de salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	10	800 000
Reprographie des documents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	1 250	25	31 250
Padex	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	25	3 750
Bloc notes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	25	12 500
Crayon	Coût moyen d'un atelier	FCFA	100	25	2 500
Chemise à rabat	Coût moyen d'un atelier	FCFA	400	25	10 000
Gomme	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	25	3 750
Rame de papier	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	2	6 000
Cartouche d'encre	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	1	80 000
Transport des participants internes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	5 000	10	50 000
TOTAL					7 764 085
COÛT TOTAL D'UN ATELIER PAR PERSONNE					310 563



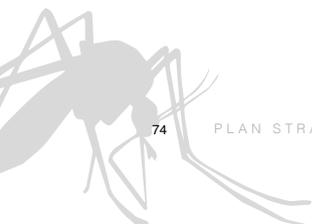
2.1-Élaborer et valider le document de plaidoyer (coût de reproduction des documents de plaidoyer d'1 année)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Document de plaidoyer	Coût moyen de reproduction	FCFA	3 000	125	375 000
Dépliants	Coût moyen de reproduction	FCFA	250	43 100	10 775 000
TOTAL					11 150 000

2.6-Apporter un appui technique au PNL (recruter 1 consultant international et 2 nationaux)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Perdiems consultant international	Coût moyen perdiems de consultance internationale	FCFA	127 000	7	889 000
Honoraires consultant international	Coût moyen honoraires de consultance internationale	FCFA	250 000	7	1 750 000
Billet d'avion	Coût moyen frais de billet d'avion	FCFA	700 000	1	700 000
Honoraires consultant national	Coût moyen honoraires de consultance nationale	FCFA	80 000	14	1 120 000
TOTAL					4 459 000

2.7-Apporter un appui technique aux partenaires de mise en œuvre (recruter 2 consultants nationaux)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Honoraires consultant national	Coût moyen honoraires de consultance nationale	FCFA	80 000	2	160 000
TOTAL					160 000
COÛT TOTAL D'UNE CONSULTANCE PAR PERSONNE					80 000

Elus locaux : les collectivités territoriales sont engagées et soutiennent toutes les activités du PNL dans leurs localités

3.1-Appuyer les interventions de lutte contre le paludisme par les collectivités territoriales (forfait collation 3 fois par an pendant 5 ans)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Forfait collation	Coût moyen forfait collation	FCFA	100 000	3	300 000
TOTAL					300 000
COÛT TOTAL FORFAIT COLLATION PAR PERSONNE ET PAR AN					100 000



3.4-Organiser les rencontres de plaidoyer (forfait collation 3 fois par an pendant 5 ans)

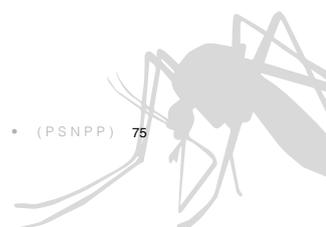
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Forfait transport		FCFA	100 000	3	300 000
TOTAL					300 000
COÛT TOTAL FORFAIT TRANSPORT PAR PERSONNE ET PAR AN					100 000

LES PMO (PAS DE COÛT)

Le Secteur privé de la santé s'engage à mobiliser davantage les entreprises, les cliniques privées en vue de les amener à faire respecter les directives de lutte contre le paludisme

5.1-Élaborer et valider un document de plaidoyer mettant en évidence les changements politiques pour faciliter la mise en œuvre de toutes les interventions de lutte contre le paludisme (coût d'1 atelier de 24 personnes pendant 5 jours à Abidjan)

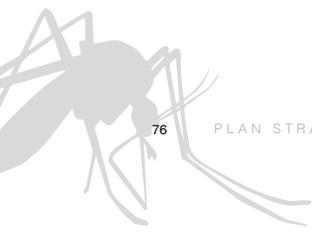
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Déjeuner	Coût moyen d'un atelier	FCFA	7 500	120	900 000
Pause-café (matin et soir)	Coût moyen d'un atelier	FCFA	2 500	240	600 000
Eau en salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	240	120 000
Location de salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	10	800 000
Padex	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	24	3 600
Bloc notes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	24	12 000
Crayon	Coût moyen d'un atelier	FCFA	100	24	2 400
Gomme	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	24	3 600
Chemise à rabat	Coût moyen d'un atelier	FCFA	400	24	9 600
Rame de papier	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	2	6 000
Cartouche d'encre	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	1	80 000
Transport des participants	Coût moyen d'un atelier	FCFA	10 000	125	1 250 000
TOTAL					3 791 700
COÛT TOTAL D'UN ATELIER PAR PERSONNE					157 988



5.3-Mettre en place un cadre de coordination et de suivi des engagements (organiser 4 réunions par an de 20 personnes d'1 jour à Abidjan)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Déjeuner	Coût moyen d'un atelier	FCFA	7 500	20	150 000
Pause café (matin et soir)	Coût moyen d'un atelier	FCFA	2 500	40	100 000
Eau en salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	40	20 000
Transport des participants	Coût moyen d'un atelier	FCFA	10 000	20	200 000
Location de salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	2	160 000
Padex	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	20	3 000
Bloc notes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	20	10 000
Crayon	Coût moyen d'un atelier	FCFA	100	20	2 000
Gomme	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	20	3 000
Chemise à rabat	Coût moyen d'un atelier	FCFA	400	20	8 000
Rame de papier	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	2	6 000
Cartouche d'encre	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	1	80 000
TOTAL					746 500
COÛT TOTAL D'UN ATELIER PAR PERSONNE					37 325

Les Leaders communautaires, religieux et associatifs soutiennent la lutte contre le paludisme au sein de leurs communautés

6.1-Sensibiliser les leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de lutte contre le paludisme (forfait transport par an pour 3 guides religieux)					
Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Forfait transport	Coût moyen forfait transport	FCFA	50 000	3	150 000
TOTAL					150 000
COÛT TOTAL FORFAIT TRANSPORT PAR PERSONNE ET AN					50 000



7.3-Planifier des sessions d'orientation des professionnels de média (organisation de 2 ateliers d'orientation de 35 personnes pendant 3 jours hors Abidjan)

Description de l'élément	Unité de mesure	Monnaie de paiement	Coût unitaire	Quantité A1	Coût total A1
Honoraire formateur		FCFA	35 000	3	105 000
Hébergement et petit déjeuner des participants	Coût moyen d'un atelier	FCFA	22 500	105	2 362 500
Déjeuner	Coût moyen d'un atelier	FCFA	7 500	105	787 500
Pause café (matin et soir)	Coût moyen d'un atelier	FCFA	2 500	210	525 000
Eau en salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	210	105 000
Transport des participants non-résidents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	20 000	210	4 200 000
Carburant des superviseurs niveau central	Coût moyen d'un atelier	FCFA	610	187	113 918
Perdiems du soir	Coût moyen d'un atelier	FCFA	12 500	105	1 312 500
Location de salle	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	6	480 000
Reprographie des documents	Coût moyen d'un atelier	FCFA	1 250	35	43 750
Padex	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	1	3 000
Marker	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	3	1 500
Stylo à bille	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	35	5 250
Blocnotes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	500	35	17 500
Crayon	Coût moyen d'un atelier	FCFA	100	35	3 500
Gomme	Coût moyen d'un atelier	FCFA	150	35	5 250
Chemise à rabat	Coût moyen d'un atelier	FCFA	400	35	14 000
Rame de papier	Coût moyen d'un atelier	FCFA	3 000	2	6 000
Cartouche d'encre	Coût moyen d'un atelier	FCFA	80 000	1	80 000
Transport des participants internes	Coût moyen d'un atelier	FCFA	5 000	6	30 000
TOTAL	Coût moyen d'un atelier	FCFA			10 201 168
COÛT TOTAL D'UN ATELIER PAR PERSONNE					245 233 003





RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE
L'HYGIÈNE PUBLIQUE



PROGRAMME NATIONAL
DE LUTTE CONTRE
LE PALUDISME



U.S. President's Malaria Initiative



FOR SOCIAL & BEHAVIOR CHANGE